



ÇA CAILLE !

page 5



PAS DE RETOUR AU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1487 Vendredi 3 - Samedi 4 février 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

A l'occasion du Mawlid Ennabaoui Ech Charif, le *Midi Libre* présente ses meilleurs vœux à ses lecteurs et à ses annonceurs et les informe que le journal ne paraîtra pas demain, 05 février 2012.

OUYAHIA À PROPOS DE L'ASSASSINAT DES MOINES DE TIBÉHIRINE :

«L'Algérie n'a rien à cacher»

Lire en page 3

L'Algérie compte coopérer pleinement avec la justice française qui enquête sur l'affaire de l'assassinat des moines de Tibéhirine. Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, vient en effet de donner la preuve de cette pleine disponibilité lorsqu'il a indiqué, jeudi dernier, que «l'Algérie n'a rien à cacher». Ouyahia, qui s'exprimait en marge de la cérémonie de clôture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale (APN), a en effet souligné que «l'Algérie n'a rien à cacher, l'Algérie a des conventions de coopération judiciaire avec la France, et elle a toujours coopéré sur ce dossier avec la France».

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-FRANÇAISE

Les grands dossiers se débloquent ?

Lire en page 6



EGYPTE, APRÈS LA MORT DE 74 SUPPORTERS



Retour des vendredis de la colère

Lire en page 10

PROCHAINES NÉGOCIATIONS POLISARIO-MAROC

L'optimisme prudent de Mohamed Abdelaziz

Lire en page 24



56

personnes ont péri dans le nord du Japon dans des avalanches et des accidents provoqués par d'importantes chutes de neige, a annoncé jeudi une source officielle.

400

hectares ont été plantés en cèdres dans la région de "Ghelaye" du parc national de Chréa (Blida) depuis 1986, dont 160 hectares au cours de l'année 2011.

4

éléments des forces de l'ordre tunisiennes ont été blessés dans des échanges de tirs avec un groupe armé à Bir Ali Ben Khalifa (dans le gouvernorat de Sfax), a annoncé mercredi la télévision tunisienne.

L'ENMTV change le programme de ses navettes avec Marseille



L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENMTV) a annoncé jeudi le changement du programme du bateau Tariq Ibn Ziyad en raison d'une forte tempête sévissant dans la partie occidentale de la Méditerranée. Selon un

communiqué de l'entreprise, le départ de Skikda vers Marseille, prévu initialement pour le jeudi 2 février, est ainsi reporté au dimanche 5 février, et l'arrivée à Marseille est prévue le lundi 6 février au lieu du 3 février. La traversée que devait effectuer Tariq

Ibn Ziyad de Marseille vers Alger le samedi 4 février est reportée au lundi 6 février. Son arrivée au port d'Alger s'effectuera le Mardi 7 février au lieu du lundi 6 février.

Le départ d'Alger à destination de Marseille, initialement prévu le lundi 6 février, est reporté au mardi 7 février alors que son arrivée à Marseille est prévue le mercredi 8 février au lieu du mardi 7 février. La liaison Marseille-Oran, programmée le mardi 7 février, est décalée au mercredi 8 février avec arrivée à Oran le jeudi 9 février. La relation Oran-Marseille prévue le jeudi 9 février est décalée, quant à elle, au vendredi 10 février.

La traversée Oran-Marseille du jeudi 9 février aura lieu le vendredi 10 février et atteindra Marseille le samedi 11 février.

Air Algérie augmente ses vols vers l'Espagne

La compagnie nationale Air Algérie a annoncé jeudi l'ouverture, à partir de dimanche prochain, d'une nouvelle ligne devant desservir la ville espagnole d'Alicante à partir d'Alger.

Les vols devant assurer la rotation Alger-Alicante-Alger sont programmés tous les mercredis et dimanches après-midi, précise Air Algérie dans un communiqué. La compagnie nationale a renforcé ses vols



vers l'Espagne pour compenser la défection de la compagnie aérienne espagnole Spanair qui a subitement mis fin à ses activités, cette semaine, annulant plusieurs centaines de vols. Spanair, créée en 1986, a justifié la cessation de ses opérations par "des raisons de prudence et de sécurité", face à un "manque de visibilité financière pour les mois prochains".

Une expérience dure depuis 85 ans !



En 1927, Thomas Parnell a élaboré une expérience qui dure encore aujourd'hui. L'expérience de la goutte de poix est encore d'actualité, 85 ans après sa mise en place. Une expérience valant au scientifique un prix Nobel parodique pour son inutilité.

L'expérience de la goutte de poix ("Pitch Drop Experiment") est la plus longue expérimentation scientifique au monde. Les expériences scientifiques ne sont pas toujours très utiles. Au début du siècle dernier, elles étaient principalement pensées et mises au point par un professeur, appuyant un cours et une théorie sur une expérimentation.

Celle de la goutte de poix a été réalisée par Thomas Parnell, professeur de physique. Commencée en 1927, l'objectif du scientifique était d'étudier la viscosité de la poix. A savoir que le nom de "poix" est donné à n'importe quel liquide très visqueux. En effet, le liquide présenté par Parnell est si visqueux qu'il semble être un solide. Il peut même se casser en plusieurs morceaux avec un marteau, relaie le site internet Minute Buzz.

Depuis sa mise en place il y a 85 ans, seulement huit gouttes sont tombées du dispositif. La première a eu lieu 1938, neuf ans après sa mise en place. Les suivantes en 1947, 1954, 1962, 1970, 1979, 1988 et en 2000. Pour l'anecdote, la goutte tombée le 28 novembre 2000 n'a pas pu être vue. En effet, la webcam filmant le dispositif est tombé en panne ce jour-là. Les scientifiques indiquent que cette expérience pourrait durer encore un siècle.

En soi, pas vraiment utile, l'expérience de la goutte de poix a valu à Thomas Parnell et à John Mainstone (actuel responsable de l'expérience) un Ig Nobel, prix parodique décerné à des personnes dont les "découvertes" ou les "accomplissements" peuvent apparaître inutiles, ridicules ou nuisibles.

Il annonce son évvasion sur Facebook

En Tasmanie, il n'y a pas que de gentils petits monstres de dessins animés... Là-bas comme ailleurs, des individus un peu plus dangereux sont arrêtés et incarcérés pour divers crimes et délits. Parmi eux : Kyle Leslie Lynch, un malfaiteur local de 19 ans.

Alors qu'il était emprisonné sur cette île située au sud de l'Australie, le jeune homme a décidé de la jouer "Prison Break". Mais avant même

de se faire la belle, il s'est payé le luxe de mettre à jour son statut Facebook, en précisant après son nom : "Va sortir plus tôt que vous ne le pensez. Ça, c'est certain !"

Dans la foulée, Kyle et son codétenu James Sampson, 22 ans, ont pris la poudre d'escampette. Une vaste traque a immédiatement été lancée par la police australienne pour tenter de leur remettre la main dessus. Et concernant leur pied de nez publié sur Facebook ? Un agent a précisé que "cette annonce n'aurait jamais dû avoir lieu étant donné que les prisonniers ne sont pas autorisés à se servir des réseaux sociaux".

Du coup, deux thèses seulement permettent d'expliquer cette mise à jour : soit elle a été faite depuis l'extérieur de la prison par un ami de Kyle disposant des identifiants et mot de passe de son compte Facebook, soit Kyle l'a effectuée lui-même grâce à un téléphone portable qu'on aurait réussi à lui faire parvenir derrière les barreaux. En attendant, le petit monstre court toujours.

Le tirage au sort pour le Hadj ouvert jusqu'au 15 mars



Les inscriptions au tirage au sort pour l'accomplissement du hadj sont ouvertes jusqu'au 15 mars prochain au niveau de l'ensemble des communes du pays, a annoncé jeudi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. "Le ministère porte à la connaissance des citoyens désirant participer au tirage au sort qui aura lieu le samedi 24 mars 2012 pour l'accomplissement du hadj, que les inscriptions au niveau de l'ensemble des communes sont ouvertes jusqu'au 15 mars 2012", lit-on dans le communiqué. Trois conditions d'inscription ont été arrêtées pour toute personne désirant s'inscrire au pèlerinage, à savoir "être âgé de 19 ans et plus, résider effectivement dans la

commune d'inscription et avoir un mahrem légal pour la femme de moins de 46 ans". Le dossier à fournir en prévision de ce tirage doit contenir "une fiche de renseignements, dûment remplie, disponible au niveau de la commune", "un extrait d'acte de naissance", "un certificat de résidence" et "une déclaration sur l'honneur de non accomplissement du hadj au cours des cinq (5) années précédentes".

Figure également parmi les pièces à fournir, "une déclaration sur l'honneur du mahrem légal qu'il dispose des moyens nécessaires pour accomplir le pèlerinage et qu'il s'engage en cette qualité à ne pas retirer ou se désister

D
I
X
I
T

Djamel Ould Abbès :

«6000 postes d'emplois ont été ouverts pour les médecins spécialistes, généralistes et paramédicaux. 2.000 postes d'emplois seront réservés aux médecins généralistes et le même nombre pour les médecins spécialistes ainsi que pour les paramédicaux. Afin d'assurer le bon déroulement de l'opération de recrutement, je veillerais personnellement sur les opérations de recrutement. Les salaires des médecins généralistes et paramédicaux sont pris en charge définitivement et les salaires respectables qu'ils reçoivent maintenant vont mettre un terme à leur besoin de travailler dans le secteur privé.»

OUYAHIA À PROPOS DE L'ASSASSINAT DES MOINES DE TIBÉHIRINE :

«L'Algérie n'a rien à cacher»

L'Algérie compte coopérer pleinement avec la justice française qui enquête sur l'affaire de l'assassinat des moines de Tibéhirine. Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, vient en effet de donner la preuve de cette pleine disponibilité lorsqu'il a indiqué, jeudi dernier, que «l'Algérie n'a rien à cacher». Ouyahia s'exprimait en marge de la cérémonie de clôture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale.

PAR KAMAL HAMED

«L'Algérie n'a rien à cacher, l'Algérie a des conventions de coopération judiciaire avec la France, et elle a toujours coopéré sur ce dossier avec la France». Cette réponse du Premier ministre intervient quelques jours seulement après que le juge français, Marc Trévidic, ait affiché sa volonté de se rendre en Algérie pour exhumer et autopsier les crânes des sept moines de Tibéhirine. Ces derniers avaient été enlevés dans la nuit du 26 au 27 mars 1996 dans leur monastère à Tibéhirine (wilaya de Médéa) par un groupe terroriste. Quelques temps après ce rapt, au mois de mai plus exactement, leurs crânes avaient été retrouvés mais leurs corps ne l'ont jamais été. Ce juge français a adressé une commission rogatoire internationale à l'Algérie dans laquelle il précise sa demande d'autopsie et la



Ahmed Ouyahia.

vingtaine de témoins qu'il souhaite entendre sur place. Par ailleurs, le Premier ministre a été interrogé sur d'autres dossiers comme celui relatif à la présence des observateurs internationaux lors des prochaines élections législatives qui auront lieu, selon ses propos, avant le 17 mai. Pour lui, ainsi, la présence des observateurs de quelques organisations internationales offre «des garanties supplémentaires pour l'ensemble des acteurs politiques nationaux quant aux engagements sérieux pris par le président de la République concernant la transparence et la régularité des élections». Ouyahia fai-

sait allusion aux organisations de la Ligue arabe, de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE), de l'Onu et de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). D'ailleurs, dans ce cadre, une délégation de l'UE est déjà à pied-d'œuvre en Algérie depuis mardi dernier. Cette délégation d'experts, selon Ouyahia, devrait ren-

contrer des représentants de certains ministères, des représentants des partis politiques, des associations de la société civile avant d'élaborer un rapport sur la base duquel l'UE prendra sa décision de dépêcher des observateurs pour surveiller ces élections. L'UE va soumettre à l'Algérie un mémorandum contenant les conditions devant permettre à ses observateurs de mener à bien leur mission de contrôle. Un mémorandum qui sera discuté entre les deux parties avant d'être signé. Il est à noter que ce sera, au cas où cette présence se confirme, la première fois que l'UE participe à la surveillance d'une élection en Algérie. Par ailleurs, Ahmed Ouyahia a été aussi interrogé sur sa non présentation de la déclaration de politique générale du gouvernement devant le Parlement, comme cela lui a été demandé par un groupe de députés. «Les députés de l'opposition qui ont demandé la présentation de la déclaration de politique générale du gouvernement à quatre jours seulement de la clôture de la session d'automne, accomplissaient leur rôle d'opposants». Un groupe de 34 députés a interpellé le Premier ministre sur la nécessité de se conformer à l'article 84 de la Constitution qui l'oblige à présenter chaque année la déclaration de politique générale du gouvernement devant l'APN. Enfin, sur un éventuel remaniement gouvernemental, le Premier ministre dira que «cela relevait des prérogatives du président de la République». Le ministre de l'Intérieur a indiqué quelques jours auparavant qu'il n'y aura pas de remaniement.

K. H.

SUPERVISION DES LÉGISLATIVES

Le Premier ministre rassure

PAR RAYAN NASSIM

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé jeudi à Alger que les magistrats seront présents à tous les niveaux du scrutin lors des prochaines législatives, précisant que leur rôle de supervision et de contrôle «est déjà défini par la loi». La loi a déjà défini le rôle de supervision et de contrôle (des magistrats, ndlr) et leur accorde la prérogative de sanctionner ceux qui violeront la loi», a indiqué le Premier ministre en réponse à une question de l'APS sur le rôle des magistrats dans la supervision des élections, en marge de la cérémonie de clôture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale (APN). M. Ouyahia a ajouté qu'il y avait «une chose que la commission nationale de supervision des élections ne fera pas, c'est la proclamation des résultats qui relève du Conseil constitutionnel, sinon, a-t-il assuré, elle agira pleinement aux côtés de la commission de surveillance des élections» durant toute l'opération électorale. La commission nationale de supervision des élections est composée exclusivement de magistrats désignés par le chef de l'État, alors que la commission

de surveillance comprend des représentants des partis politiques et des candidats libres.

La commission nationale de supervision recevra les recours des partis et de la commission de surveillance, a encore précisé le Premier ministre. Sur les préparatifs des prochaines législatives, M. Ouyahia a indiqué qu'ils se poursuivent activement, expliquant que le gouvernement intervient sur deux aspects, à savoir la préparation des conditions pour un bon déroulement du scrutin et la mobilisation des citoyens pour accomplir leur devoir électoral.

«Pour le reste, a-t-il dit, le peuple est libre».

Il a rappelé, à cette occasion, que les éléments de l'Armée nationale populaire ne voteront pas dans les casernes, mais avec le reste des électeurs dans les bureaux de vote, comme c'est le cas depuis 2004.

Quant aux bureaux itinérants, le Premier ministre a précisé qu'il n'en restait plus qu'une «centaine» qui permettront aux citoyens des zones reculées du Sud de voter, affirmant que pour le reste des bureaux, «tout est organisé et transparent».

R. N.

SOUS LA PLUME

Redondance sur une polémique stérile

PAR SORAYA HAKIM

L'assassinat des moines de Tibéhirine en 1996 a fait couler beaucoup d'encre. Cette affaire n'est pas prête de connaître son dénouement. Beaucoup de choses ont été dites, certaines sensées, d'autres farfelues. Comme la thèse avancée du général Philippe Rondot, qui attribue l'assassinat des moines trappistes à une bavure militaire. Rien que ça ! Le

journaliste Jean-Baptiste Rivoire, accréditant la thèse de la responsabilité des services de sécurité algériens sur des témoignages de personnes, des Algériens qui auraient été impliqués dans l'enlèvement des

moines. Un autre journaliste français, Didier Canton, qui enquêtait pour le Figaro Magazine et au vu de ses investigations a bien conclu que le GIA était responsable de la mort des sept moines. S'installe alors un contentieux entre les deux journalistes et Didier Canton sera victime de la vindicte avec l'étiquette d'être un agent des services secrets algériens, il le payera de sa vie et de manière très suspecte. Aussi toutes ces thèses relayées par des détracteurs réapparaissent au détour

d'une instruction par un juge français, Marc Trévidic, qui désire se rendre en Algérie pour autopsier les moines. Ce même juge a adressé, via le Quai d'Orsay, une commission rogatoire à l'Algérie et voudrait par là-même auditionner une vingtaine de témoins qui sauraient où sont ensevelis les corps jamais retrouvés depuis. Qui sait ? Il semble que ce juge ait des doutes sur la version algérienne. Les autorités

algériennes ne font aucune objection et comme le dit si bien Ahmed Ouyahia : «L'Algérie n'a rien à cacher». Les autorités algériennes disposent de tous les éléments qui prouvent que le meurtre des sept moines est l'œuvre du GIA

qui, du reste, ne s'était pas gêné à l'époque de revendiquer leur enlèvement et leur assassinat. Alors pourquoi toutes ces saucés réchauffées après seize années ? A quoi bon raviver les plaies d'une décennie noire qui est encore très sensible. Les redondances sur les polémiques sont malsaines. Non, l'Algérie n'a pas peur de la vérité. La mort des moines de Tibéhirine ne sera plus un mystère.

S. H.

BENSALAH L'A AFFIRMÉ JEUDI :

«Bouteflika convoquera le corps électoral dans quelques jours»

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a annoncé jeudi que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, "convoquera le corps électoral dans quelques jours".

PAR RAYAN NASSIM

Dans une allocution à la clôture de la session d'automne du Conseil de la Nation, M. Bensalah a précisé que "dès la convocation par le président Bouteflika du corps électoral et jusqu'à la tenue des prochaines élections, l'attention de tout un chacun se portera sur l'obtention du plus grand nombre possible de sièges dans l'hémicycle de l'Assemblée populaire nationale et des postes de responsabilité au sein des instances élues".

Le président du Conseil de la Nation a, à cette occasion, souhaité que "les formations politiques veillent davantage à œuvrer pour la réussite de la prochaine échéance dans un climat de compétition loyale", appelant le peuple à "préserver sa cohésion en participant en force aux prochaines élections".

Une forte participation du peuple aux prochaines élections est à même de "faire échouer toutes les tentatives visant à déstabiliser le pays et à porter atteinte aux acquis réalisés", a-t-il soutenu. M. Bensalah a également évoqué les différentes décisions prises par le gouvernement pour la réussite de ce rendez-vous qui sera, a-t-il dit, "un événement important pour le pays". Il s'agit, a-t-il expliqué, de "la surveillance des



Abdelaziz Bouteflika.

élections par les partis, la mise à contribution des magistrats dans la supervision des élections et la présence d'observateurs internationaux et de journalistes étrangers". Le président du Conseil de la Nation a, à ce propos, assuré que l'Etat "offrira aux observateurs internationaux et aux journalistes étrangers toutes les facilités leur permettant d'accomplir leurs missions dans la transparence la plus totale et conformément aux normes internationales".

M. Bensalah a, par ailleurs, mis l'accent

sur la dynamique enregistrée, ces derniers jours, sur la scène politique nationale, notamment avec la tenue des congrès constitutifs des nouveaux partis et les préparatifs d'autres partis en prévision de la campagne électorale. Cette dynamique politique, a-t-il dit, "encourage à concrétiser la volonté partagée entre la majorité partisane active et les institutions de l'Etat qui veillent à l'application des lois relatives aux réformes". "La majeure partie de la classe politique est à présent convaincue de la volonté sincère de

changement exprimée à plusieurs occasions par le président Bouteflika", a affirmé M. Bensalah, mettant en exergue les efforts de cette classe politique pour "s'adapter et travailler conformément aux nouvelles lois".

Faisant un bref bilan de la session d'automne qui s'achève M. Bensalah a précisé que celle-ci s'est "distinguée des précédentes car intervenant après des consultations politiques avec des partis, des personnalités nationales et des représentants de la société civile dans un climat empreint de dynamisme". La session a été marquée par "l'adoption de textes importants pour le renforcement du système juridique et la consécration des règles de la démocratie dont l'exercice sera approfondi à tous les niveaux", a souligné le président du Conseil de la Nation. "Outre les lois relatives aux réformes, la session qui vient d'être clôturée a été marquée par d'autres textes tout aussi importants, dont certains sont venus combler un vide juridique alors que d'autres ont

revêtu une importance constitutionnelle", a ajouté M. Bensalah. Les lois adoptées par le Conseil de la Nation, a-t-il dit, se proposent d'"améliorer la performance des différentes activités par l'introduction de nouveaux mécanismes en matière de contrôle de l'opération électorale destinés à mettre en place les conditions nécessaires au déroulement des prochaines échéances dans un climat de compétition loyale et à consolider la crédibilité du processus électoral en lui conférant le caractère de transparence". **R. N.**

SESSION D'AUTOMNE DE L'APN

Ziari déplore les critiques "non objectives"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelaziz Ziari, a déploré jeudi les "critiques non objectives" dirigées contre l'assemblée, ajoutant que celles-ci tendaient à "porter atteinte" à une institution constitutionnelle qui consacre la démocratie. "Nous déplorons ces critiques infondées et non objectives qui ne visaient pas les membres de l'Assemblée populaire nationale mais l'assemblée en tant qu'institution constitutionnelle qui œuvre à l'ancrage de la démocratie", a indiqué M. Ziari dans une allocution lors de la séance de clôture de la session d'automne de l'APN.

Il a précisé à ce propos, que "l'objectif était l'affaiblissement de la démocratie et du pluralisme en Algérie", ajoutant que "les auteurs de ces critiques agissent sous le cou-

vert de la démocratie alors qu'ils en sont des ennemis car ils savent que la consécration de la démocratie ne sert ni leurs intérêts partisans ni leurs intérêts personnels". M. Ziari a considéré que cette session constituait une étape décisive dans le mandat législatif, en ce sens que son ordre du jour comportait des lois de réforme du système politique en Algérie. "Ces lois ont influé de manière directe sur la pratique politique, la consécration de la démocratie et la préservation de la liberté d'expression tout en permettant au peuple de jouir pleinement de son droit au choix de ses représentants". Nonobstant les différences en matière d'orientation intellectuelle et d'appartenance partisane, les députés se sont conformés à la mission que leur confère la Constitution, a souligné M.

Ziari, ajoutant que l'APN a pu réaliser un bilan législatif à travers l'examen et l'adoption d'importantes lois organiques. L'examen de ces lois s'est déroulé à la faveur d'un espace démocratique pluriel marqué par le sérieux, l'audace, la diversité d'avis et de positions et le respect des autres vues, a-t-il ajouté.

L'Assemblée "a pleinement joué son rôle dans le cadre de la mise en place d'un système législatif à même d'assurer les droits et libertés et de consacrer la culture du pluralisme politique en dépit des critiques tantôt objectives et tantôt subjectives", a encore ajouté le président de l'APN. Il a rappelé, dans ce contexte, que les projets de lois examinés et adoptés lors de cette session sont d'autant plus importants qu'ils traitent de l'avenir

politique de l'Algérie et consacrent les aspirations de tous à l'ancrage de la pratique démocratique, à la garantie des droits à la citoyenneté et des droits de l'Homme, à la consécration des libertés individuelles et collectives, à l'ancrage de la culture du pluralisme politique et au renforcement de la crédibilité des institutions de l'Etat.

Ils consacrent également les mesures assurant la transparence de tous les rendez-vous électoraux et mettent en place d'autres mesures à même de conférer davantage de fermeté à la supervision et au contrôle tout en garantissant une impartialité totale de l'Administration tout au long du processus électoral.

R. N.

SUPERVISION DES ÉLECTIONS DE 2012

Les autorités multiplient les gages de transparence

PAR LARBI GRAÏNE

Plus de 4.000 magistrats seront mobilisés lors des prochaines élections législatives, a indiqué jeudi le directeur général des affaires générales et juridiques au ministère de la Justice, Amara Mohamed, cité par l'APS. Ce responsable s'exprimait ainsi à Chlef lors d'une rencontre régionale à laquelle ont pris part les magistrats des cours de justice et les directeurs de la réglementation et des affaires générales (DRAG) des wilayas de Chlef, Relizane, Tiaret, Djelfa et Médéa.

La mobilisation des magistrats est une mesure prise en application de la nouvelle loi organique numéro 12-01 du 12 janvier

2012, relative au régime électoral qui a introduit la supervision des élections par une commission de magistrats. Explicite les nouvelles dispositions contenues dans la nouvelle loi, Amara Mohamed a indiqué qu'outre, que celle-ci confère au magistrat la responsabilité de présider la commission électorale communale, elle lui permet aussi de désigner deux électeurs parmi les citoyens pour faire partie de cette commission, aux côtés du président et du secrétaire général de l'APC. Le magistrat, a-t-il ajouté, aura cette autre prérogative de contrôler les actions administratives des commissions chargées de l'élaboration des listes électorales. Selon le représentant du ministère de la Justice, tous les mécanismes juridiques à même de garantir des élections transparentes et crédi-

bles ont été retenus. Par ailleurs, rappelons qu'une délégation de l'Union européenne (UE) est arrivée à Alger, mardi 31 janvier, pour une visite de quelques jours à l'effet d'évaluer les conditions devant permettre l'envoi en Algérie d'observateurs européens pour superviser les prochaines législatives. Une mission de précurseurs de l'UE est attendue du reste à Alger fin février. Sollicitée par le gouvernement algérien, cette mission doit entamer des discussions avec l'administration algérienne sur les conditions dans lesquelles les observateurs doivent accomplir leur travail. Si l'on se fie aux dernières déclarations en marge d'une session de l'APN, du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, on peut relever, une fois n'est pas coutume, une nouveauté, puisque le

ministre parle de phase «préparatoire». Ce qui pourrait vouloir dire que les observateurs auront la latitude d'intervenir en amont du processus de supervision, c'est-à-dire, avant même que l'opération électorale ne soit lancée. Nombre de partis politiques ont exigé la présence d'observateurs internationaux pour superviser les législatives de 2012 dans un contexte marqué par les révolutions arabes. Les autorités ne semblent pas insensibles à ces exigences, elles qui ne veulent pas se voir accusées de fraude au moment où partout ailleurs les urnes consacrent les choix des peuples. Il reste maintenant à connaître la réaction de la classe politique.

L. G.

MEDELCI À PROPOS DE L'OUVERTURE DE LA FRONTIÈRE AVEC LE MAROC :

« Cette question n'a pas été abordée »

L'ouverture des frontières entre l'Algérie et le Maroc ne le sera certainement pas dans un proche avenir. La question n'est même pas inscrite à l'ordre du jour des discussions entre les deux parties.

PAR KAMEL HAMED

Cette affirmation vient du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, qui met ainsi fin à certaines spéculations médiatiques sur ce sujet. « Cette question n'a pas été abordée bien qu'elle soit soulevée par les médias », a en effet indiqué Mourad Medelci jeudi en marge de la clôture de la session d'automne de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le chef de la diplomatie algérienne faisait référence aux discussions avec son homologue marocain, Salah Eddine El Othmani, qui a effectué une visite en Algérie les 23 et 24 janvier dernier. Plus précis, Medelci dira encore qu'« il n'y a pas de discussions directes et urgentes avec le Maroc sur le dossier de l'ouverture des frontières ». Une fois encore Alger confirme que



cette question est loin d'être prioritaire et ce, contrairement à la partie marocaine qui ne cesse de plaider pour la réouverture des frontières entre les deux pays. Medelci a appelé plutôt à « œuvrer au renforcement des relations bilatérales dans tous les domaines, comme les questions commerciales, économiques et humaines ». Ces questions seront au centre des discussions prévues dans les semaines à venir. Mourad Medelci est par ailleurs revenu sur le travail des observateurs de l'Union européenne à Alger en vue des élec-

tions législatives en expliquant que ce travail se fera en deux phases. « La première, qui durera une semaine, consistera à rassembler des informations, principalement juridiques, et à aller à la rencontre de la société civile et des partis politiques », a indiqué Mourad Medelci ajoutant que ce groupe d'experts retournera ensuite à Bruxelles pour élaborer un rapport sur la base duquel l'UE prendra sa décision. Une délégation d'experts de l'UE effectuée depuis mardi une visite d'une semaine en Algérie au cours de laquelle elle aura des rencontres avec des partis politiques, des associations de la société civile et des représentants de quelques ministères concernés par les élections législatives. « Nous sommes ouverts à l'UE et à toutes autres organisations internationales souhaitant couvrir les élections. Nous œuvrons ensemble pour une transparence totale lors des prochaines législatives », a précisé Medelci. Rappelons que l'Algérie a invité, outre l'UE, la Ligue arabe, l'Union africaine, l'Onu et l'Organisation de la conférence islamique. Le ministre a indiqué que de délégations de ces organisations, qui visiteront l'Algérie, pourront prendre connaissance de tous les rapports sur les conditions dans lesquelles se déroulent la préparation et l'organisation des élections. Des rapports, dira-t-il encore, qui constituent « la preuve irréfutable qui battra en brèche les allégations de tous ceux qui mettent en cause la transparence des élections ».

K. H.

AMAR TOU RASSURE

Pas d'augmentation des tarifs du transport

PAR INES AMROUDE

Le ministre des Transports, Amar Tou, a exclu toute augmentation des tarifs des transports publics durant les prochains jours appelant les transporteurs à faire preuve de « sagesse ». « L'augmentation des tarifs des transports publics n'est pas à l'ordre du jour », a indiqué le ministre à l'occasion de la clôture, jeudi, de la session d'automne du Parlement soulignant que cela « ne se fera que par décision du ministre ». Une telle décision, a-t-il ajouté, ne sera prise qu'après concertation avec l'ensemble des parties concernées afin de trouver un juste milieu entre les intérêts du citoyen, d'une part, et ceux des transporteurs d'autre part. Sur la possibilité que les transporteurs privés prennent seuls la décision d'augmenter les tarifs, M. Tou a souhaité que ces derniers « fassent preuve de sagesse tout en respectant l'Etat et les intérêts du citoyen », affirmant que « l'Etat prendra en charge les intérêts des transporteurs au moment voulu ». L'Organisation nationale des transporteurs algériens avait appelé les pouvoirs publics, en septembre dernier, à augmenter les tarifs du transport sur une distance de moins de 30 km (transport urbain), tarification qui n'a pas changé depuis 1996. L'organisation a reconduit, le mois dernier, ses revendications relatives à la révision des tarifs après la hausse des assurances des bus de transport et taxis tandis que nombre de transporteurs avaient menacé d'observer, en janvier dernier, une grève dans plusieurs wilayas si le ministère ne prenait pas la décision d'augmenter les tarifs. « Chaque partie doit assumer ses responsabilités », a rétorqué le ministre ajoutant : « Je considère qu'ils sont

sages et savent où résident leurs intérêts ». « Les transporteurs ont déjà observé plusieurs grèves refusant de travailler dans les grandes stations mais se sont rétractés après s'être rendu compte que ces infrastructures constituaient un axe essentiel dans l'organisation du transport ».

PAR LAKHDARI BRAHIM

Des importantes chutes de neige affectent depuis, hier, les régions centre-ouest et centre-est du pays, a indiqué jeudi l'Office national de la météorologie (ONM), dans un Bulletin météorologique spécial (BMS). Ces chutes de neige ont touché l'ensemble des reliefs dépassant 600 mètres d'altitude, et gagneront ultérieurement des altitudes plus basses (100 mètres). Les wilayas qui sont touchées sont Tissemsilt, Aïn Defla, Blida, Médéa, Bouira, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Béjaïa, Bordj Bou-Arridj, Sétif, Jijel et Skikda. Pour ces régions, la validité du BMS est prévue jusqu'à lundi à 12h au moins. L'épaisseur des neiges a atteint, selon Météo Algérie, 40 cm durant la durée du bulletin spécial et atteindra ou dépassera localement 70 cm. Les wilayas concernées sont Tlemcen, Batna, Constantine, Oum El Bouaghi, Khenchela et Tébessa, Sidi Bel-Abbès, Saida, Nâama, El Bayadh, Laghouat, Djelfa, Tiaret, M'sila, Mila, Souk-Ahras, Guelma, Annaba, El Taref, Chlef, Tipaza et Alger. Le BMS est valable dans ces wilayas du vendredi 3 février à 3hau lundi 6 févri-

er à 12h au moins. L'épaisseur des neiges prévue pour ces régions atteindra localement 15 à 20cm durant la validité, a-t-on précisé. Ainsi, le trafic routier était quasiment paralysé, hier, dans plusieurs de ces régions dans la mesure où la majorité des axes routiers était fermés, en raison de la tempête de neige. Ainsi, à Médéa la tempête de neige qui sévit dans la région, depuis les premières heures de la matinée de vendredi, a rendu « très difficile » le travail des équipements de déneigement, pourtant déployés en grand nombre sur le terrain, dès le début de la tempête, a affirmé ce responsable, précisant que l'intervention des chasses neige « a eu peu d'effet » sur le terrain. Toutes les tentatives entreprises, jusqu'à la fin de la journée d'hier pour dégager les principaux axes routiers de la wilaya, sont « restées vaines », vu les quantités ininterrompues de poudreuse qui ne cessent de tomber, depuis plusieurs heures, sur l'ensemble de la région. Le cumul de neige a provoqué la fermeture totale de l'axe El-Hamдания-Berrouaghia, sur la RN01, mais également des tronçons des routes nationales numéros 18, 62, 64 et 64A, desservant plusieurs localités de la wilaya. Ces perturbations climatiques ont provoqué aussi l'isolement de nombreuses localités. Une situation « chaotique »

IMPORTANTES CHUTES DE NEIGE DEPUIS HIER

Ça caille !

er à 12h au moins. L'épaisseur des neiges prévue pour ces régions atteindra localement 15 à 20cm durant la validité, a-t-on précisé. Ainsi, le trafic routier était quasiment paralysé, hier, dans plusieurs de ces régions dans la mesure où la majorité des axes routiers était fermés, en raison de la tempête de neige. Ainsi, à Médéa la tempête de neige qui sévit dans la région, depuis les premières heures de la matinée de vendredi, a rendu « très difficile » le travail des équipements de déneigement, pourtant déployés en grand nombre sur le terrain, dès le début de la tempête, a affirmé ce responsable, précisant que l'intervention des chasses neige « a eu peu d'effet » sur le terrain. Toutes les tentatives entreprises, jusqu'à la fin de la journée d'hier pour dégager les principaux axes routiers de la wilaya, sont « restées vaines », vu les quantités ininterrompues de poudreuse qui ne cessent de tomber, depuis plusieurs heures, sur l'ensemble de la région. Le cumul de neige a provoqué la fermeture totale de l'axe El-Hamдания-Berrouaghia, sur la RN01, mais également des tronçons des routes nationales numéros 18, 62, 64 et 64A, desservant plusieurs localités de la wilaya. Ces perturbations climatiques ont provoqué aussi l'isolement de nombreuses localités. Une situation « chaotique »

ORGANISATION DE LA OMRA

Toutes les agences de voyages concernées

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah a déclaré jeudi à Alger que toutes les agences de voyages « sont en droit d'organiser la Omra 2012 à condition qu'elles respectent les cahiers des charges ». En marge de l'ouverture au siège de Dar-El-Imam d'une journée d'étude sur « les relations humanistes » du prophète Mohammed (QSSL) dans le cadre des activités commémorant le Mawlid Enabaoui, le ministre a souligné que son département « accordera les autorisations aux agences de voyages désireuses d'organiser la Omra et dont les offres sont compatibles avec les cahiers des charges ». M.Ghlamallah a indiqué que ses services « ont accordé à 39 agences de tourisme l'autorisation de participer à l'organisation de la Omra » estimant que ce nombre « était suffisant ». Concernant les prochaines échéances électorales, le ministre a estimé qu'elles représentent « un processus qui permet d'assurer l'équilibre général de la société par la voie démocratique et d'éviter ainsi ce qui se passe dans certains pays arabes ». A une question relative au rôle des imams lors de rendez-vous électoral, le ministre a mis l'accent sur « l'obligation d'observer une impartialité à l'intérieur des mosquées à l'égard des partis politiques et qu'il était habilités à encourager les citoyens à participer aux élections sans parti pris pour aucun parti ». Le ministre a par ailleurs mis en relief le droit de l'imam d'exercer tous ses droits politiques à l'extérieur des mosquées y compris de se présenter comme candidat en tant que citoyen, appelant « au respect de l'imam et à la préservation de son honneur qui est au-dessus de toute considération » dans une réaction à certains journaux « qui ont voulu ternir l'image des imams des mosquées », a-t-il expliqué. De son côté le directeur des affaires religieuses de la wilaya d'Alger Moussa Abdellaoui a souligné que les festivités du Mawlid Enabaoui doivent s'étaler sur tout le mois de février dans la mesure où un riche programme a été tracé prévoyant des conférences à travers la capitale, certaines ayant déjà eu lieu notamment dans les circonscriptions administratives de Draria, Baraki, Dar El-Beïda.

I. A.

à venir à M'sila, Mostaganem, Béchar et Tindouf. « Les grandes stations qui constituent l'axe du réseau de transport dans chaque wilaya seront renforcées par des stations de moindre envergure dans chaque daïra et commune », a-t-il dit.

I. A.

prévu au chef-lieu de wilaya, selon l'APS, où tous les accès à la ville sont fermés en raison du cumul de neige. Des branches d'arbres, qui ont cédé sur le poids de la neige, jonchent le sol. Par ailleurs, un début de tension sur certains produits, comme le pain et les fruits et légumes, est observé, ce matin, au niveau des principales agglomérations urbaines, provoquant une « ruée » sur les rares boulangers et commerces qui ont bravé le froid et la neige. Par ailleurs, d'importantes chutes de neige ont été enregistrées, durant la nuit de jeudi à vendredi, sur la région d'Ougbellil, une commune située à une trentaine de kilomètres de Aïn-Temouchent. Faisant suite aux importantes chutes de pluies enregistrées au niveau de la wilaya et une brusque baisse de la température, de gros flocons ont commencé à tomber sur cette collectivité locale agricole située entre 600 et 700 m d'altitude. Les citoyens se sont réveillés pour découvrir un épais manteau blanc qui recouvrait la cité. Les felahs, pour leur part, n'ont pu contenir leur joie et estiment que ces chutes sont synonymes de ressources hydriques importantes pour le secteur agricole. La campagne labours-semailles venant à peine d'être clôturée au niveau de la wilaya.

L. B. et Agences

FORMATION MILITAIRE

Ahmed Gaid Salah souligne l'attention requise

Le général de corps d'armée, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaid Salah, a souligné jeudi la volonté du Haut commandement de l'ANP, à la lumière du soutien et des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'« attention requise au secteur de la formation militaire ». Dans le cadre du suivi permanent et rigoureux, le chef d'état-major a fait part de la « volonté » du haut commandement de l'ANP, à la « lumière du soutien et des orientations » du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, de « réserver en permanence, l'attention requise au secteur de la formation militaire, dans ses différents paliers et spécialités », à l'occasion des travaux de la réunion annuelle du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre, qu'il a présidée conformément aux dispositions du décret présidentiel. Selon un communiqué du

ministère de la Défense nationale (MDN), le général de corps d'armée, a indiqué que le facteur humain, imbu de science, de connaissance et d'éthique militaire, imprégné des valeurs nationales de son peuple et conscient du rôle sensible qui lui incombe, « est le seul qui peut assurer l'accomplissement des missions constitutionnelles dévolues à l'Armée nationale populaire ».

Il a affirmé, dans ce sens, que les « efforts consentis, à plus d'un titre, sont le reflet clair de notre volonté à promouvoir l'Ecole supérieure de guerre au rang de ses semblables dans les armées développées », en réunissant les facteurs à même de réaliser un essor qualitatif dans le domaine de la maîtrise des méthodes d'enseignement de l'ensemble des arts de la guerre et de la stratégie ainsi que des autres sciences en rapport avec la sécurité et la défense nationale. Le chef d'état-major a, dans ce contexte, insisté

sur la manière à conférer à l'Ecole « la dimension régionale, voire internationale qui sied à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et qui donne à l'Algérie la place qu'elle mérite parmi les nations, de par son histoire, sa géographie et son peuple ».

Cette réunion a, par ailleurs, permis d'établir une évaluation objective et un bilan global des activités réalisées l'année précédente, ainsi que l'approbation et l'adoption du programme des activités tracées au titre de l'année 2011-2012, ainsi que de donner les orientations nécessaires concernant les axes d'effort à fournir prochainement, lit-on dans le communiqué. En marge de cette réunion, le général de corps d'Armée Ahmed Gaid Salah, chef d'état-major de l'ANP, a effectué une visite aux différentes structures de l'école qui a porté notamment sur la pose de la première pierre du projet

d'extension de l'école, l'inauguration de « la salle de l'organisation de coopération » réservée à apprendre aux officiers stagiaires la pratique opérationnelle des devoirs fonctionnels, ainsi qu'à la coordination entre les chefs d'états-majors et les chefs des différentes catégories de forces et services lors de l'exécution de leurs tâches.

En outre, il est possible de lier la salle, simultanément, avec différents équipements multimédias dans la salle de conférences et dans d'autres salles, a ajouté la même source. Le général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah, chef d'Etat-major de l'ANP, a inauguré également la bibliothèque de l'école qui contient les dernières publications et plusieurs titres en langues arabe et française des différentes spécialités soutenant le programme pédagogique de l'école, a conclu le texte.

APS

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-FRANÇAISE

Les grands dossiers se débloquent ?

L'Algérie et la France, qui mènent depuis deux ans des négociations pour booster leur coopération économique, semblent s'acheminer vers la conclusion d'importants accords de partenariat.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La visite entamée mercredi par Jean-Pierre Raffarin, l'envoyé spécial du président français Nicolas Sarkozy, illustre la volonté des deux pays d'aboutir à des projets concrets dans l'investissement productif qu'Alger a longtemps revendiqué. Un protocole d'accord pour la construction automobile entre le constructeur Renault et le gouvernement algérien est au stade de la signature, selon les propos tenus par M. Benmeradi "Nous sommes déjà à la phase de la signature d'un protocole d'accord avec Renault. C'est pour vous dire que nous sommes très près de la concrétisation du projet", avait-il déclaré à l'APS peu avant la visite à Alger de



l'émissaire français. D'ailleurs, Renault a identifié cinq sous-traitants algériens pour l'accompagner dans la fabrication d'une usine de construction de véhicules en Algérie, a déclaré M. Benmeradi à la presse. "Les responsables de Renault viennent de choisir eux-mêmes cinq sous-traitants algériens, avec qui ils ont l'habitude de travailler, pour prendre part au projet de réalisation d'une usine de construction de véhicules en Algérie, dont les négociations sont en cours", avait-il expliqué au terme d'une réunion avec M. Raffarin. Si rien n'a filtré sur l'avancement des deux grands projets dans les ciments avec Lafarge et la pétrochimie avec Total, les deux parties

ont cependant affirmé que les négociations sur ces deux dossiers se poursuivaient. Alger et Paris sont déjà parvenues à concrétiser sur le terrain deux projets dans la fabrication de verre entre Saint-Gobain et le groupe algérien "Alver" ainsi que dans les assurances entre l'assureur mondial AXA et la BEA et le Fond national de l'investissement. S'y ajoute un autre projet dans la fabrication des médicaments en Algérie par le laboratoire français Sanofis Aventis qui s'est engagé, selon M. Raffarin "de manière concrète dans l'industrie pharmaceutique algérienne avec un projet d'usine en développement". Au total une vingtaine d'accords ont été conclus entre des entreprises algériennes et françaises, depuis la tenue en mai 2011 du Forum de partenariat économique Algérie-France, selon M. Benmeradi. La France s'est dite disposée, par la voix de son émissaire à investir en Algérie tout en respectant les règles édictées par l'Etat algérien en matière d'investissement étranger. "Les relations de partenariat (entre entreprises algériennes et françaises) visent à

créer une dynamique entre les acteurs des deux pays, tout en respectant la souveraineté de l'Algérie et de ses règles", a déclaré M. Raffarin. La déclaration de M. Raffarin confirme que les règles décidées par l'Algérie en 2009 pour encadrer les investissements étrangers relèvent de sa souveraineté économique et ne constituent plus, pour les entreprises françaises, un obstacle à l'investissement dans le pays. En 2009, le gouvernement avait institué, à travers la loi de finances complémentaire, la règle dite des "51-49%" pour encadrer les investissements étrangers en Algérie. D'ailleurs, a ajouté M. Raffarin, le nouveau partenariat algéro-français avait "obtenu des résultats positifs" sur les dossiers de coopération discutés entre les deux pays dans le cadre de ces règles. Il a aussi noté que cette coopération "basée sur un rendez-vous régulier" entre les deux pays portait sur "le suivi de nouveaux dossiers de partenariat", mais aussi sur "le développement de partenariat entre les PME algériennes et françaises".

Pour lui, l'Algérie, qui est un "moteur de croissance dans la zone euro-méditerranéenne", dispose d'un riche potentiel économique à développer, rendu également attractif par la disponibilité "de ressources humaines qualifiées".

L. B.

TRAVAUX PUBLICS

"L'Algérie a les moyens de mener les projets", selon Ghoul

L'Algérie a désormais les moyens de mener elle-même les projets de travaux publics, a souligné jeudi à Alger le ministre des travaux publics. «Les compétences nationales sont désormais capables de superviser les projets du secteur au regard du grand nombre d'entreprises algériennes de réalisation outre la formation depuis 2005 de plus de 11.000 spécialistes en travaux publics notamment pour ce qui est des grands ouvrages nécessitant des techniques de pointe», a indiqué le ministre des travaux publics, M. Amar Ghoul.

L'Algérie dispose actuellement de 5.000 entreprises de réalisation contre 700 seulement en 2004, soit une augmentation de 614% en l'espace de sept ans, a ajouté M. Ghoul précisant que son secteur comptait 400 bureaux d'études contre 60 en 2004 (+566%).

Les sociétés étrangères ne représentent que 1% des entreprises activant dans le secteur, a-t-il rappelé soulignant que tous "les projets futurs passeront par des bureaux d'études algériens et seront réalisés par des entreprises nationales publiques ou privées". «L'Algérie a les moyens de réaliser elle-même les projets du secteur et nous sommes actuellement en mesure de couvrir tout le territoire national sans aucun problème», a soutenu le ministre. M. Ghoul a indiqué que son secteur était en passe de former un grand nombre de travailleurs qualifiés et ouvrait dans le même temps un espace de recrutement pour les sociétés ajoutant que 700.000 postes de travail seront créés à l'horizon 2014. Il a, également, mis en avant une nette amélioration en ce qui concerne l'adaptation de la main d'œuvre aux nouveaux critères et normes de réalisation estimant que l'année 2012 "sera celle du lancement des mégaprojets" en Algérie qui connaîtra le début de réalisation de l'autoroute des Hauts plateaux et l'autoroute "Nord-sud" ainsi que le parachèvement du reste des projets réalisés à nord et la transformation de plusieurs routes nationales en autoroutes. Le ministre a indiqué avoir donné des instructions aux entreprises pour augmenter la cadence des travaux dans le cadre du "travail posté 24h/24h".

L.B.

PAR INES AMROUDE

Aucun retour au crédit à la consommation, supprimé par le gouvernement en 2009, n'est envisagé dans la loi de finances complémentaire (LFC) 2012. Le ministre des Finances, Karim Djoudi a, effet mis un terme à toute forme de spéculations sur ce sujet en affirmant dans une déclaration à la presse, jeudi passé que le gouvernement "n'a prévu aucune réintroduction du crédit à la consommation dans la LFC 2012". Le ministre qui s'exprimait en marge de la clôture de la session d'automne du Conseil de la nation a révélé que la LFC 2012 "prendra en charge le relèvement du montant minimum de la pension de retraite à

15.000 DA et la revalorisation des pensions et allocations de retraite, décidés en décembre en Conseil des ministres".

Selon M. Djoudi, le rétablissement du crédit à la consommation va concerner uniquement le financement de l'achat de produits nationaux, et ne se fera pas avant la résolution du problème d'absence d'une centrale des risques. "La réintroduction du crédit à la consommation se fera au bénéfice de la production nationale après que le problème de la centrale des risques soit réglé", a-t-il indiqué. Selon le ministre, l'Algérie fait face aujourd'hui à deux problèmes. Il s'agit, a-t-il dit, de "l'emballage constaté sur les importations financées par les crédits à la consommation, notamment les véhicules et de l'endettement des ménages avec l'absence d'une centrale des risques au niveau de la Banque d'Algérie pour centraliser ce risque". "Si le crédit à la consommation doit être rétabli, une fois la centrale des risques est opérationnelle, ce sera au profit de la production nationale", a-t-il précisé.

M. Djoudi avait indiqué que les crédits bancaires, notamment pour l'acquisition de voitures, pourraient être rétablis avec la concrétisation des projets de montage de voitures avec les constructeurs Renault, précisant que les crédits aux ménages n'ont pas été complètement supprimés puisque le financement bancaire pour l'acquisition de logements est toujours en vigueur.

I. A.

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE POUR 2012

Pas de retour au crédit à la consommation

RACHAT DE DJEZZY

L'évaluation achevée dans quelques jours

L'évaluation de Djezzy, confiée au cabinet d'affaires international, Shearman and Sterling LLP-France, devrait s'achever dans les prochains jours, a indiqué jeudi le ministre des Finances, Karim Djoudi. "Dans quelques jours, nous aurons l'évaluation de la valeur d'OTA par notre cabinet et par la banque d'affaires de Djezzy. Des négociations seront engagées par la suite en vue de conclure un accord sur le montant de la transaction avant de poursuivre les modalités de la session de Djezzy. Nous passons par la suite à ce qu'on appelle le pacte d'actionnariat et le contrat de cession", a déclaré M. Djoudi à la presse. La data room de l'opérateur de téléphonie mobile

OTA, connu sous le nom commercial de Djezzy, a été ouverte à la faveur de la signature, fin décembre, d'un protocole d'accord de confidentialité avec le russe Vimpelcom, propriétaire majoritaire d'OTA. L'ouverture de la data room a permis ainsi d'accéder donc aux informations de Djezzy afin de faire son évaluation financière. Le ministre des Finances a réaffirmé l'intention de l'Etat algérien de devenir actionnaire majoritaire de cet opérateur de téléphonie mobile. "Nous souhaitons prendre la majorité de Djezzy", a-t-il affirmé. Cette reprise, a-t-il poursuivi, sera effectuée conformément aux dispositions de la loi de finances complémentaire de 2009 relatives au droit de préemption. "A

l'origine de la transaction, nous avons fait prévaloir le droit de préemption. Aujourd'hui, nous sommes dans une opération de rachat. Sur le plan pratique, il faut que l'opération puisse s'opérer dans les meilleures conditions", a-t-il encore expliqué. Vimpelcom avait racheté en mars dernier le groupe italien Wind Telecom qui détenait 51% d'OTH, propriétaire de 97% du capital d'OTA. Le groupe russe a accepté de céder la majorité du capital de Djezzy sous réserve d'un prix "acceptable". OTH avait proposé auparavant 7,8 milliards de dollars pour se délester de sa filiale algérienne, une proposition que l'Algérie avait alors décliné.

I. A.

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DU RECENSEMENT ÉCONOMIQUE

Plus d'un million d'entreprises en Algérie

Le nombre d'entreprises recensées sur le territoire national a dépassé le million pour atteindre plus exactement 1.020.058 entités à décembre 2011, selon les résultats préliminaires du premier Recensement économique (RE) effectué en Algérie l'année dernière.

PAR RYAD EL HADI

Sur ce total, on dénombre 959.718 entités économiques (94%) et 60.340 entités administratives, selon ces résultats rendus publics par l'Office national des statistiques (ONS) sur son site internet.

Cette opération d'envergure pilotée par l'ONS de mars à décembre 2011, a révélé, indique l'APS, que le tissu économique national était dominé par les personnes physiques à 90,6% contre 9,4% pour les personnes morales (entreprises) et qu'il reposait donc essentiellement sur des micro entités.



La capitale accapare de plus du tiers des entités morales réparties à travers le pays avec une part de 33,8%, suivie de loin par les wilayas de Tizi-Ouzou (7,2%) et Béjaïa (6,7%), relève l'enquête qui a ciblé tous les établissements économiques, hors agriculture, relevant des secteurs privé et public et qui

a également concerné tous les établissements administratifs. D'autre part, le nombre d'entités industrielles recensées est de 97.202, dont 23,4% opèrent dans les industries agroalimentaires, 22,7% la fabrication de produits métalliques et 10,5% dans l'habillement. Pour ce qui est du secteur de la

construction, les très petites entreprises (TPE) constituées essentiellement de métiers de plomberie, bâtiment et peinture ne disposent pas d'un local fixe et visible et sont donc difficiles à repérer sur le terrain. En outre, sur les 959.718 entités économiques, 83,5% sont implantées dans le milieu urbain et 16,5% en milieu rural.

En termes d'activité, 68% des industries extractives sont implantées dans le milieu rural, tandis que les industries manufacturières représentent 19%, selon les résultats préliminaires du recensement.

Par ailleurs, les activités immobilières et financières restent très faibles dans le milieu rural, représentant respectivement 1,8% et 3,5%.

Lancé en mars 2011, le RE a pour principal objectif d'améliorer la gouvernance de l'économie au niveau national et au niveau local, par une prise de décisions plus pertinente, grâce à une meilleure connaissance du tissu économique.

Il constitue, pour les pouvoirs publics, une occasion exceptionnelle d'être à l'écoute des préoccupations des entrepreneurs et d'appréhender de manière objective les véritables contraintes et problèmes rencontrés par l'entreprise.

R. E.

Le commerce, principale activité économique

Le secteur commercial domine largement l'activité économique en Algérie, loin devant les services et l'industrie, selon les résultats préliminaires du recensement économique national effectué en 2011 et rendus publics jeudi.

Selon ces résultats, le secteur commercial, talonné par celui des services, vient en première position avec 528.328 entités, soit 55,1% de l'ensemble des entités ayant fait l'objet de ce recensement. Ainsi, plus de 84% de l'activité dans ce secteur se concentre sur le commerce de détail, alors que le reste va du commerce de gros au commerce d'automobiles et de motocycles. Le secteur des ser-

vices vient par ailleurs en seconde position comme une des principales activités économiques en Algérie avec 325.442 entités.

"La panoplie des activités relevant des services est très large", selon l'Office. Globalement, le transport accapare 26% des entités, 18,7% sont dans la restauration, 15,2% dans les autres services personnels, 10,2% dans les télécommunications (y compris les taxiphones), 5,4% dans les activités juridiques et comptables, et 5,3% dans les activités pour la santé humaine (médecins privés, chirurgiens privés, dentistes...), note encore un document de l'ONS. Le nombre d'entités économiques activant dans

le secteur tertiaire est de 853.770 entités, soit 89,0% de l'ensemble des entités économiques, "ce qui dénote clairement le caractère tertiaire de l'économie nationale", estime l'ONS.

Pour le secteur industriel, le recensement économique effectué par l'ONS révèle 97.202 entités industrielles, dont 23,4% dans les industries agro-alimentaires, et 8.746 entités dans le secteur de la construction, alors que l'Office a recensé à l'échelle nationale 1.020.058 entités, dont 959.718 entités économiques (94%) et 60.340 entités administratives. Sur les 959.718 entités recensées (hors secteur industriel), 83,5% sont

implantées en milieu urbain et 16,5% en milieu rural. D'autre part, le tissu économique est fortement dominé par le secteur privé qui compte 920.307 entités (96%), alors que le secteur public se situe à 2,4%. Les entreprises mixtes et étrangères représentent 1,7% du total, selon l'ONS.

R. E.

PROGRAMME ALGÉRIEN DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les sociétés britanniques intéressées



Le programme algérien de développement des énergies renouvelables représente un important levier pour renforcer la coopération énergétique avec la Grande-Bretagne.

"Les sociétés britanniques spécialisées dans les énergies renouvelables disposent d'une longue expérience dans le domaine et elles sont prêtes à accompagner l'Algérie pour la réalisation de son programme", a indiqué lors d'un point de presse le directeur du Conseil britannique des industries énergétiques (EIC), Terry Willis. Cette coopération pourrait se concrétiser à travers, notamment, le transfert de technologie et la formation de

cadres algériens aux métiers liés à la fabrication d'équipements et composants entrant dans les industries des énergies renouvelables, a précisé M. Willis qui a conduit en Algérie une délégation de représentants d'une vingtaine d'entreprises anglaises, écossaises et irlandaises opérant dans les domaines de l'énergie et l'environnement. De même, l'adhésion de l'Algérie à l'initiative Desertec, qui est "d'un grand intérêt pour la Grande-Bretagne sur les moyen et long termes", permettra aussi de renforcer la coopération bilatérale en la matière, a souligné le directeur de l'Energy Industrie Council. En outre, une deuxième délégation spécialisée exclusivement dans les énergies renouvelables et conduite par le ministre britannique du secteur est prévue dans les prochaines semaines à Alger. S'agissant du domaine des hydrocarbures, la délégation de l'EIC qui a effectué, dans le cadre de sa mission à Alger, une visite au champ pétrolière de Hassi Messaoud en plus d'une rencontre avec des cadres du groupe Sonatrach, a iden-

tifié un nombre de points à développer pour conclure des partenariats avec la partie algérienne. "L'Algérie a un fort potentiel qui lui permettra de devenir l'un des pays clé dans le marché énergétique", a souligné M. Willis.

Dans ce sens, il a réitéré la disponibilité de son pays à accompagner l'Algérie dans le domaine de la formation qui constitue, selon lui, un point d'intérêt mutuel.

Au total, une soixantaine de projets d'hydrocarbures sont en exécution dans le sud du pays et les sociétés britanniques en sont intéressées.

Hormis le secteur énergétique, plusieurs autres domaines sont définis pour renforcer la coopération algéro-britannique.

Il s'agit, entre autres, du développement et la modernisation du réseau algérien de stockage, de transport et de distribution des produits agricoles, la construction d'infrastructures sanitaires et la réalisation d'aires de loisir et de divertissement autour des plans d'eau.

Sur ce dernier point, un projet portant mise en place d'infrastructures de loisirs et de plaisance au niveau du barrage de Beni Haroun (Mila) est en cours de discussion entre l'ambassadeur d'Algérie à Londres et des opérateurs britanniques spécialisés, a fait savoir lady Olga Maitland, présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique.

R. E.

BILAN 2011

Des PME à Annaba ont exporté pour un million d'euros

Les petites et moyennes entreprises (PME) activant dans la wilaya de Annaba ont exporté, en 2011, divers produits pour un million d'euros, a indiqué jeudi le directeur de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

Ces exportations, effectuées vers plusieurs pays européens, arabes et asiatiques, sont composées de produits ferreux, de liège, de déchets de papiers et de cartons, d'huiles ainsi que de produits de pêche, a précisé Abdelouahab Amamra.

Les produits de la pêche exportés vers l'Italie et l'Espagne ont dépassé les 100 tonnes de crustacés, soit une augmentation de 70% par rapport à l'exercice précédent, a-t-il révélé, soutenant que malgré la relative modicité des sommes en devises rapportées, ces exportations constituent un "réel encouragement" et créent une "vraie émulation".

Quelque 9.555 PME sont actuellement en activité dans la wilaya d'Annaba où plus de 200 d'entre elles ont été créées en 2011 pour générer plus de 2.300 emplois, a indiqué M. Amamra.

Ces PME activent, pour la plupart, dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'industrie, des services et du transport. Elles emploient un total de 55.322 personnes, a ajouté la même source qui a rappelé que 144 PME ont bénéficié, en 2011, du programme de mise à niveau engagé par le ministère de tutelle

R. E.

LAGHOUAT

Mise en service du MSAN en 2012

Le nouveau réseau MSAN (nœud d'accès multiservices) sera lancé dans le courant du premier semestre 2012, dans la ville de Laghouat, dans une première étape, ont indiqué des responsables de l'entreprise Algérie Télécom. La mise en service interviendra après l'aménagement de huit sites devant accueillir les équipements de ce réseau, qui a nécessité une enveloppe de 10 millions de dinars, a indiqué M. Kaddouri Boudali, directeur de l'unité opérationnelle. Ces sites seront raccordés, en fibre optique, à partir du central téléphonique du quartier Maâmourah. L'opération prévoit, dans une première phase, la modernisation des lignes téléphoniques. Elle sera suivie par le raccordement des cités et quartiers dépourvus des prestations téléphoniques, a précisé le même responsable. M. Boudali a fait savoir, par ailleurs, que cette nouvelle technologie, qui devra être installée au niveau du chef-lieu de la wilaya avant sa généralisation aux autres grands centres urbains de Hassi-Rmel et Aflou, devra permettre d'améliorer les prestations téléphoniques, d'augmenter le débit des connexions Internet et de proposer des bouquets de chaînes de télévision. Le même responsable a fait état également d'un programme en cours pour le raccordement de l'ensemble des établissements scolaires de Laghouat au réseau Internet.

BISKRA

5.336 postes de formation à pourvoir

Un total de 5.336 postes de formation dans une certaine de profils professionnels sera offert lors de la prochaine rentrée de la formation professionnelle à Biskra aux jeunes gens en quête de qualification, selon le directeur du secteur. "Pas moins de 4.386 postes sont proposés dans les centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et 950 dans des établissements de statut privé en prévision de la prochaine rentrée", a précisé M. Hatem Kaci. Le mode de formation résidentiel accapare 1.400 postes de cette offre, la formation par apprentissage prévoit 1.300 postes, l'offre spéciale femmes au foyer en offre 855, tandis que 255 postes sont réservés aux cours du soir, 200 pour les formations contractuelles et 376 pour les détenus des établissements pénitentiaires. Les profils proposés tiennent compte de la demande des besoins de l'économie locale et ont été déterminés par une commission de wilaya réunissant les différents intervenants, dont les collectivités locales, les services agricoles et les structures de l'artisanat. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels gère, dans la wilaya de Biskra, 02 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), 15 CFPA, 6 annexes, 23 sections déléguées en zones rurales en plus de 23 établissements privés.

EL-OUED

Près de 400.000 tonnes de pomme de terre récoltées

Une récolte de près de 400.000 tonnes de pomme de terre hors saison a été réalisée jusqu'ici à El-Oued sur une surface de 12.000 hectares, indique la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte, inscrite à la faveur de la campagne agricole 2011-2012, représente une production obtenue sur près de 69% des terres ensemencées et estimées à 18.000 hectares, précise-t-on à la DSA qui table sur une production globale de plus de 600.000 tonnes de pommes de terre, avec un rendement moyen de 360 quintaux à l'hectare. Cette campagne de récolte, lancée à la fin octobre dernier, devra se poursuivre jusqu'à la fin du mois de février. Ce type de culture stratégique est concentré, pour ce qui est de la wilaya d'El-Oued, dans les régions agricoles de Hassi-Khelifa, Trifaoui, Reguiba, Ourmes, Guemmar, Taghzout et El-Oued.

APS

SIDI ABED, PARC DE LOGEMENTS

Plus de 500 unités rurales ajoutées

Située à 20 km de la ville de Tissemsilt, la commune de Sidi Abed a vu son parc de logements se renforcer avec plus de 500 nouvelles habitations rurales, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrites dans le cadre d'un quota de 624 aides à l'habitat rural et dans le cadre du quinquennat 2005-2009, ces unités ont contribué au retour des citoyens des douars de la commune à leurs terres d'origine abandonnées durant la décennie noire, a indiqué M. Abdelkader Messib à l'APS. Dans le cadre d'une partie du programme de l'actuel quinquennat et dans le but de prendre en charge les demandes de plus en plus nombreuses des citoyens concernant ce genre de logements, la commune a bénéficié de 804 aides à l'habitat rural.

Prochainement, ces habitations seront réparties sur 13 douars implantés à travers cette commune, a souligné cet édile.

Concernant la formule de logement rural collectif, 40 logements sont en cours de réalisation avec un taux d'avancement "appréciable", variant entre 55% et 70%, ce qui permettra leur réception vers la fin du premier semestre 2012, a indiqué M.



Messib. Dans le cadre des opérations de raccordement des foyers au réseau d'eau potable, cette commune rurale et éloignée, dont la population est estimée à 5.189 habitants, avait, par ailleurs, bénéficié au cours de l'année dernière de l'alimentation en eau à partir du barrage Koudiet Rosfa.

Au douar Diale, il sera procédé également au lancement des travaux de réalisation de quatre nouvelles sources, a indiqué à l'APS cet élu qui a fait état également du lancement prochain d'un projet de raccordement des foyers du douar Rass Lemou (1.500 habitants) en eau potable à

partir de la station principale de pompage de la commune de Sidi Abed dont la réalisation revient à la direction de wilaya de l'hydraulique.

Dans la commune de Sidi Abed, pour ce qui est des opérations de désenclavement des habitants des zones rurales, il a été procédé à la réhabilitation de 43 km de pistes, dont les travaux ont été achevés en 2011, alors que l'ouverture d'un pont traversant le chemin vicinal qui mène vers douar El djouza est imminente, a indiqué M. Messib.

B. M.

DRAA BEB KHADDA, INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Réception courant de ce 1^{er} trimestre

Un Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) sera réceptionné au courant du premier trimestre 2012 dans la daïra de Draâ Ben Khedda, a annoncé la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Tizi-Ouzou.

Selon la responsable du secteur au niveau local, Mme Guendoud Djazira, le taux d'avancement des travaux, lancés en mai 2010, a atteint 95%. "Il ne reste plus que les travaux de voirie et réseau divers (VRD) pour réceptionner le projet", a

indiqué la même responsable. L'infrastructure, qui a consommé une enveloppe de 246,188 millions de dinars, a une capacité d'accueil de 500 places pédagogiques. Elle compte également une bibliothèque, un amphithéâtre et une salle de réunions, entre autres.

S'agissant de la spécialisation de l'INSFP de Draâ Ben Khedda, Mme Guendoud a précisé : "Nous comptons dédier cet Institut aux métiers du bâtiment. Une proposition dans ce sens sera introduite auprès du ministère de tutelle."

Pour rappel, la wilaya de Tizi-Ouzou compte trois INSFP, dont deux implantés à Tizi-Ouzou, l'un spécialisé en froid et en climatisation et l'autre en gestion, alors que celui de la daïra d'Ouaguenoune est spécialisé en hôtellerie, en tourisme et en artisanat.

Outre la réception de l'INSFP de Draâ Ben Khedda, il est prévu la livraison, au courant du premier trimestre 2012, de deux internats de 120 places à Azazga et Makouda.

APS

BOUMERDES, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

La production d'huile d'olive en baisse



La production d'huile d'olive enregistrée, à Boumerdes, un recul de l'ordre de 1, 3 million de litres,

représentant l'écart entre le volume de cette année de 700.000 litres et la jauge de l'année dernière, estimée à 2 millions de litres, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

Cette quantité d'huile a été obtenue par la transformation de près de 40.000 quintaux d'olives, une récolte "nettement en deçà" de celle obtenue durant la campagne 2010-2011, où la wilaya a

engrangé plus de 140.000 quintaux d'olives, déplore la même Direction. Les conditions climatiques défavorables, dont une faible pluviométrie, conjuguées à la propagation de certaines maladies de l'olivier, dont le "dacus", expliquent, en grande partie, selon la DSA, cette "drastique chute" de la production oléicole dans la wilaya.

Mais c'est sur le marché local que cette baisse de la production s'est nettement fait ressentir. En effet, le litre d'huile d'olive, quand elle est disponible, y est actuellement négocié entre 600 et 700 DA.

Constitué essentiellement d'exploitations familiales, le verger oléicole de la wilaya de Boumerdes occupe une surface de 7.000 ha des zones montagneuses dans l'est de la wilaya, plantés d'environ 700.000 oliviers, dont un taux de 95% productifs.

MILA, PÊCHE CONTINENTALE

Production de 650 tonnes de poissons d'eau douce

Dans la wilaya de Mila, la production de poissons d'eau douce, principalement du barrage de Beni Haroun, a atteint les 650 tonnes en 2011, ont indiqué les services de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Avec le barbot, la carpe dans ses différentes variétés constitue les espèces dominantes de poisson pêché, ont précisé les mêmes services à l'APS, ajoutant que cette production est issue, en majorité, du barrage de Beni-Haroun où huit opérateurs, employant 20 personnes, ont bénéficié de licences de pêche.

Trois licences ont également été attribuées pour le bassin du barrage-réservoir de Oued Athmania à des jeunes qui ont obtenu des crédits dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi.

Dans cette wilaya qui dispose de trois barrages, Beni-Haroun, Oued Athmania et Hammam Grouz qui stockent plus d'un milliard de mètres cubes d'eau, les licences ont grandement contribué à l'essor de la pêche continentale, ont indiqué à l'APS les mêmes services, ajoutant que sept nouvelles demandes de licences de pêche attendent leur agrément ce qui dénote d'un avenir encore plus prometteur pour la pêche continentale dans la wilaya de Mila, une activité qui, outre de créer de nouveaux emplois, va contribuer à achalander le



marché en poissons d'eau douce. Selon ses responsables, la station de pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Mila qui a procédé au mois d'août dernier au lâcher de quelque 800.000 alevins de carpe dans le bassin du barrage de Beni-Haroun, déploie des "efforts soutenus" en vue d'assurer la durabilité des bancs de poisson et ce, par le biais de lâchers périodiques d'alevins et par le développement des fermes aquacoles. Aujourd'hui, la

wilaya de Mila a besoin d'infrastructures de base dans ce domaine, à l'instar d'un centre de pêche continentale doté de quais d'amarrage des embarcations, de poissonneries, et de chambres froides, selon des professionnels du secteur.

Selon les mêmes professionnels, il est également impératif de mettre fin à l'activité de pêche illicite qui commence à menacer l'activité réglementaire.

B. M.

SAIDA, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Le ratio journalier par habitant porté à 165 litres

Le ratio d'eau potable par personne a été porté, fin 2011 à Saida, à 165 litres/jour, soit l'un des plus importants à l'échelle nationale, selon les services de la wilaya.

Cette amélioration est due à l'augmentation du taux de raccordement au réseau de distribution d'eau potable qui a atteint 98 %, dépassant celui de la moyenne nationale de 80,8%, ainsi qu'à la maîtrise des fuites qui ont baissé de 75 % dans la même période, suite au lancement de la

réalisation du programme de rénovation des canalisations, au traitement de points noirs au chef-lieu de wilaya et surtout au forage de 11 puits d'une capacité de 73 litres par seconde au bénéfice d'environ 43.000 habitants. D'autre part, le taux de raccordement au réseau des eaux usées de la wilaya a atteint 98 % fin 2011, alors que la moyenne nationale est de 77,05 %, et ce grâce au vaste programme qui s'est lancé en 2009 visant la réhabilitation et la modernisation des réseaux. Les quantités

des eaux usées traitées à travers différentes stations d'épuration ont augmenté d'environ 12.000 mètres cubes par jour, soit l'équivalent de 70% de la quantité globale collectée, après l'entrée en service de la station de traitement et d'épuration (Step) de Saïda avec une capacité de 9.000 mètres cubes par jour, selon les mêmes services.

Un nouveau réseau d'évacuation des eaux usées de 7 kilomètres a été également réalisé, a-t-on enfin rappelé.

APS

SOUK AHRAS, RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Attribution de 244 logements

Pas moins de 244 familles ont bénéficié de logements neufs, la semaine dernière à Souk-Ahras, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Les bénéficiaires réunis à la salle des fêtes Djouad-Noureddine avaient préalablement assisté à un tirage au sort pour désigner les étages, les rez-de-chaussée ayant été attribués d'office à des familles comptant en leur sein des personnes aux besoins spécifiques (handicapés). Selon le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), les citoyens

concernés seront logés dans de nouvelles habitations construites à Haï Ghloussi et à Diar Zerga, pour permettre aux autorités de procéder à la démolition de 26 bidonvilles répartis sur plusieurs sites du chef-lieu de wilaya. Il s'agit de la troisième opération de distribution de logements RHP dans la ville de Souk-Ahras depuis la fin du mois de décembre dernier. Elle a été précédée d'une tranche de 426 logements publics locatifs et de 231 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire attribuée au début du mois en cours, a ajouté M.

Kamel Benali qui a également confié à l'APS que dans le courant du premier semestre 2012, pas moins de 700 logements seront réceptionnés au POSnuméro 8, à proximité de l'université.

Plus de 6.000 demandes sont actuellement enregistrées dans la commune de Souk-Ahras, ont indiqué les services de la wilaya qui ont estimé qu'avec une moyenne d'un millier de logements à réceptionner chaque année, le déficit en matière d'habitat devrait être résorbé à terme.

APS

ORAN

427 logts AADL attribués à Bir el Djir

427 logements de type location-vente réalisés par l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) dans la commune de Bir El Djir à Oran ont été attribués dimanche dernier.

Une cérémonie de remise symbolique des clés à une vingtaine de familles a été organisée dans la place de la cité des 427 logements, en présence du secrétaire général de la wilaya et du président d'APC.

Les autres bénéficiaires ont été conviés à se rapprocher de l'AADL à partir du lendemain. Ces logements constituent la dernière tranche du programme de l'AADL à Oran, a précisé son directeur régional Mohamed Baroud, ajoutant que les demandes sur ces logements remontent à 2001.

Il a par ailleurs noté que l'AADL a réalisé plus de 5.000 logements dans la wilaya d'Oran depuis le début de son programme, précisant que plus de 12.000 demandes ont été déposées auprès de l'agence dont 4.000 ont été transférées à la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep).

Pour sa part, le secrétaire général de la wilaya a rappelé que 39.000 logements, tous types confondus, dont 10.000 de type location-vente sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran.

SKIKDA

Réalisation d'un centre de regroupements sportifs

Les travaux de réalisation d'un centre de regroupement des équipes sportives seront prochainement lancés dans la wilaya de Skikda, selon le directeur de la Jeunesse et des sports (DJS). Une enveloppe financière estimée à 10 millions de dinars a déjà été engagée pour financer l'étude technique de ce projet qui sera implanté dans la commune d'Ouled Hbaba, dans la daïra d'El Harrouch, au sud du chef-lieu de cette wilaya.

Ce projet avait reçu l'aval du ministre de la jeunesse et des sports, lors de sa visite de travail et d'inspection à Skikda, en mai 2010.

D'une superficie estimée à dix hectares, ce centre de sports sera implanté dans une zone située au dessus de 1.100 m d'altitude, selon ce même responsable. Ce centre disposera d'un bâtiment pédagogique, d'une résidence, d'une salle de soins, d'un stade de football, de salles de musculation, de boxe et de sports de combat, en plus d'une salle omnisports et une piscine, a ajouté le directeur de la jeunesse et des sports.

TINDOUF

Extension de l'aéroport

Les travaux d'extension et de modernisation de l'aéroport Commandant-Farradi de la wilaya de Tindouf ont atteint un stade "appréciable", a indiqué le Directeur du logement et des équipements publics (Dlep) de la wilaya.

Inscrite dans le cadre de différents programmes de développement, pour une enveloppe de 260 millions DA, l'opération d'extension et de modernisation, lancée en avril 2009, vise la promotion de cette structure aéroportuaire pour la mettre au diapason des flux de passagers en pleine croissance dans cette région de l'extrême sud-ouest du pays, a précisé Ahmed Maâne.

Les travaux de modernisation portent sur une extension de l'aérogare de 1.977 m² à près de 5.000 m², susceptible de contenir annuellement près de 300.000 passagers, contre une capacité actuelle de 120.000 passagers/an.

L'aéroport de Tindouf a été renforcé l'année dernière par la réalisation d'une piste secondaire de 2.400 m², a rappelé M. Maâne, avant d'annoncer la réception prochaine, au niveau de cette infrastructure aéroportuaire, d'une station de lutte anti-incendie, réalisée pour plus de 18 millions DA.

APS

EGYPTE, APRÈS LA MORT DE 74 SUPPORTERS

Poursuite du siège du ministère de l'Intérieur au Caire

Plusieurs milliers de personnes continuaient vendredi matin d'assiéger le ministère égyptien de l'Intérieur au Caire, au deuxième jour des manifestations provoquées par la mort de 74 supporters lors d'un match de football à Port-Saïd mercredi.

Une personne, blessée par les plombs d'une cartouche de fusil, est décédée au Caire tandis que deux autres ont été tuées par des tirs à balles réelles de la police dans la ville Suez, rapporte Reuters.

Vendredi matin, les manifestants les plus déterminés avaient écarté une barrière de béton qui bloquait une rue principale proche du ministère afin de s'approcher du bâtiment. Un journaliste de Reuters a entendu des coups de feu et a vu des

plombs de fusil sur la chaussée. "Nous resterons jusqu'à ce que nos droits soient reconnus. Vous avez vu ce qui s'est passé à Port-Saïd ?", a lancé un jeune homme de 22 ans qui a rejoint la contestation jeudi soir après le travail.

Des groupes de jeunes révolutionnaires ont appelé à un week-end de manifestations baptisées "Vendredi de la colère". Plusieurs centaines de personnes ont rejoint les contestataires qui campent sur la place Tahrir dans le centre de la capitale.

Les violences de mercredi lors d'un match de football entre le club d'Al Masri et le club cairote d'Al Ahli ont fait 74 morts et un millier de blessés, victimes pour la plupart des mouvements de panique dans les gradins du stade de Port-Saïd après l'envahissement du terrain.

L'incapacité des forces de l'ordre à assurer la sécurité du match a déclenché une nouvelle flambée de contestation en Egypte, où des voix s'élèvent pour dénoncer l'incurie des militaires du Conseil suprême des forces armées (CSFA), au pouvoir depuis la chute d'Hosni Moubarak le 11 février 2011 et dirigé par le maréchal Mohamed Hussein Tantaoui, qui fut le ministre de la Défense de l'ex-raïs.

D'autres parlent de manipulation et mettent en garde contre le risque d'une contre-révolution que mèneraient les partisans de l'ancien régime.

Quatre cents blessés

Des ambulances ont dû se frayer un passage parmi la foule pour dégager des agents de la police anti-émeutes dont la camionnette s'était aventurée dans une rue remplie de manifestants, a rapporté un journaliste de Reuters. La confrontation entre les policiers, retranchés dans leur



véhicule, et les manifestants a duré près de 45 minutes. Des blessés ont également été évacués alors que des heurts éclataient entre manifestants et forces de l'ordre.

Selon le ministère de la Santé, les incidents qui ont éclaté tard jeudi ont fait 400 blessés, dont un grand nombre de personnes intoxiquées par les gaz lacrymogènes utilisés par la police pour disperser les manifestants.

De nouveau, les rues proches de la place Tahrir qui avaient été le théâtre de violences meurtrières il y a deux mois sont devenues le lieu d'affrontements entre policiers et manifestants qui voient dans le ministère de l'Intérieur un vestige intact de l'ancien régime. La veille déjà, Le Caire avait renoué avec la tension à l'annonce du drame de Port-Saïd. Les manifestants qui

ont défilé jeudi dans la capitale, dont de nombreux supporters de football organisés en groupes de fans, tiennent le pouvoir militaire pour responsable du bilan de Port-Saïd.

"Cette fois, nous ne partons pas", a prévenu Sami Adel, un jeune homme de 23 ans membre des "Ultras", organisation de supporters de football rompue aux confrontations violentes avec la police et qui a joué un rôle déterminant dans la défense de la place Tahrir lors des journées révolutionnaires de l'hiver dernier.

"Les crimes commis contre les forces révolutionnaires ne stopperont pas la révolution et n'effraieront pas les révolutionnaires", proclame un tract imprimé au nom des "Ultras".

R. I./ Agences

KOWEÏT

L'opposition remporte les élections législatives

L'opposition dominée par les islamistes a remporté les élections législatives anticipées, organisées jeudi au Koweït, en décrochant 34 des 50 sièges du Parlement koweïtien, selon les résultats officiels rendus publics vendredi.

Les islamistes sunnites ont obtenu 23 sièges, contre 9 dans le Parlement dissous, selon la même source.

Les libéraux n'ont remporté que deux sièges dans la nouvelle Chambre, où aucune femme n'a été élue.

Sur les 286 candidats en lice se trouvaient 23 femmes. Toutes ont été battues, y compris les quatre sortantes, qui étaient devenues en 2009 les premières femmes députées du Koweït. Quant à la minorité chiite, qui forme près de 30% de la population autochtone, elle n'a obtenu que 7 élus, contre 9 dans la Chambre sortante, a-t-on ajouté.

L'opposition comptait 20 sièges dans le Parlement dissous début décembre après la démission du gouvernement, consécutive à une vague de manifestations populaires. Le Koweït est découpé en 5 circonscriptions, chacune disposant de 10 sièges. Plus de 400.000 Koweïtiens, dont 54% de femmes, étaient appelés jeudi à choisir leurs 50 représentants au Parlement.

PAKISTAN

25 morts dans l'attaque d'un poste militaire

Vingt-cinq personnes, sept soldats et 18 insurgés, ont été tués vendredi dans une attaque des talibans dans le nord-ouest du Pakistan, ont indiqué des militaires.

Les insurgés ont pris d'assaut dans la nuit un poste militaire à Shidano Dand, dans le district tribal de Kurram, voisin de celui du Waziristan du Nord, bastion des talibans pakistanais alliés à Al-Qaïda, a déclaré à la presse un haut responsable militaire. Les militaires ont riposté et tué 18 assaillants, selon la même source.

Une attaque similaire avait eu lieu mardi dans le Kurram tuant 8 soldats et une vingtaine de talibans.

APS

SYRIE, APRÈS LES INQUIÉTUDES DE LA RUSSIE ET DE LA CHINE

Nouveau projet de résolution prévu par le Conseil de sécurité



Le président du Conseil de sécurité de l'ONU, M. Kodjo Menan, a indiqué jeudi qu'un nouveau projet de résolution sur la Syrie était prévu et qui prenait en compte les inquiétudes de la Russie et de la Chine qui s'opposent à la proposition de la Ligue arabe d'un transfert du pouvoir du président Bachar Al-Assad à

son vice-président. Dans une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté le programme du Conseil de sécurité durant sa présidence pour le mois de février, M. Menan (Togo) a affirmé que les réunions "informelles" tenues mercredi au niveau des ambassadeurs des pays membres du Conseil de sécurité avaient abouti à un

nouveau texte examiné jeudi.

Il a laissé entendre que ce projet de résolution laissait 21 jours au gouvernement syrien, au lieu de 15 dans le projet précédent, pour mettre fin aux violences et entamer un dialogue ouvert et inclusif avec l'opposition. Par ailleurs, le nouveau président du Conseil de sécurité a fait savoir qu'une réunion d'information et des consultations sur la Libye auraient lieu le 29 février. Il a également avancé que des débats sur l'impact de la criminalité transnationale organisée sur la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel auront lieu le 21 février.

Il a espéré que la présidence togolaise sera l'occasion de trouver les moyens d'appuyer les pays de l'Afrique de l'Ouest et de répondre aux défis auxquels elle est confrontée, en particulier la piraterie, la circulation illicite des armes, le trafic de stupéfiants ou encore le terrorisme, dont les menaces persistantes des groupes Boko Haram et l'AQMI. Quant aux tensions politiques au Sénégal, M. Menan s'est dit persuadé que la sagesse allait prévaloir dans ce pays et que la classe politique sénégalaise parviendrait à un accord.

APS

LAGHOUAT

Mise en service du MSAN en 2012

Le nouveau réseau MSAN (nœud d'accès multiservices) sera lancé dans le courant du premier semestre 2012, dans la ville de Laghouat, dans une première étape, ont indiqué des responsables de l'entreprise Algérie Télécom. La mise en service interviendra après l'aménagement de huit sites devant accueillir les équipements de ce réseau, qui a nécessité une enveloppe de 10 millions de dinars, a indiqué M. Kaddouri Boudali, directeur de l'unité opérationnelle. Ces sites seront raccordés, en fibre optique, à partir du central téléphonique du quartier Maâmourah. L'opération prévoit, dans une première phase, la modernisation des lignes téléphoniques. Elle sera suivie par le raccordement des cités et quartiers dépourvus des prestations téléphoniques, a précisé le même responsable. M. Boudali a fait savoir, par ailleurs, que cette nouvelle technologie, qui devra être installée au niveau du chef-lieu de la wilaya avant sa généralisation aux autres grands centres urbains de Hassi-Rmel et Aflou, devra permettre d'améliorer les prestations téléphoniques, d'augmenter le débit des connexions Internet et de proposer des bouquets de chaînes de télévision. Le même responsable a fait état également d'un programme en cours pour le raccordement de l'ensemble des établissements scolaires de Laghouat au réseau Internet.

BISKRA

5.336 postes de formation à pourvoir

Un total de 5.336 postes de formation dans une certaine de profils professionnels sera offert lors de la prochaine rentrée de la formation professionnelle à Biskra aux jeunes gens en quête de qualification, selon le directeur du secteur. "Pas moins de 4.386 postes sont proposés dans les centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et 950 dans des établissements de statut privé en prévision de la prochaine rentrée", a précisé M. Hatem Kaci. Le mode de formation résidentiel accapare 1.400 postes de cette offre, la formation par apprentissage prévoit 1.300 postes, l'offre spéciale femmes au foyer en offre 855, tandis que 255 postes sont réservés aux cours du soir, 200 pour les formations contractuelles et 376 pour les détenus des établissements pénitentiaires. Les profils proposés tiennent compte de la demande des besoins de l'économie locale et ont été déterminés par une commission de wilaya réunissant les différents intervenants, dont les collectivités locales, les services agricoles et les structures de l'artisanat. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels gère, dans la wilaya de Biskra, 02 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), 15 CFPA, 6 annexes, 23 sections déléguées en zones rurales en plus de 23 établissements privés.

EL-OUED

Près de 400.000 tonnes de pomme de terre récoltées

Une récolte de près de 400.000 tonnes de pomme de terre hors saison a été réalisée jusqu'ici à El-Oued sur une surface de 12.000 hectares, indique la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte, inscrite à la faveur de la campagne agricole 2011-2012, représente une production obtenue sur près de 69% des terres ensemencées et estimées à 18.000 hectares, précise-t-on à la DSA qui table sur une production globale de plus de 600.000 tonnes de pommes de terre, avec un rendement moyen de 360 quintaux à l'hectare. Cette campagne de récolte, lancée à la fin octobre dernier, devra se poursuivre jusqu'à la fin du mois de février. Ce type de culture stratégique est concentré, pour ce qui est de la wilaya d'El-Oued, dans les régions agricoles de Hassi-Khelifa, Trifaoui, Reguiba, Ourmes, Guemmar, Taghzout et El-Oued.

APS

SIDI ABED, PARC DE LOGEMENTS

Plus de 500 unités rurales ajoutées

Située à 20 km de la ville de Tissemsilt, la commune de Sidi Abed a vu son parc de logements se renforcer avec plus de 500 nouvelles habitations rurales, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrites dans le cadre d'un quota de 624 aides à l'habitat rural et dans le cadre du quinquennat 2005-2009, ces unités ont contribué au retour des citoyens des douars de la commune à leurs terres d'origine abandonnées durant la décennie noire, a indiqué M. Abdelkader Messib à l'APS. Dans le cadre d'une partie du programme de l'actuel quinquennat et dans le but de prendre en charge les demandes de plus en plus nombreuses des citoyens concernant ce genre de logements, la commune a bénéficié de 804 aides à l'habitat rural.

Prochainement, ces habitations seront réparties sur 13 douars implantés à travers cette commune, a souligné cet édile.

Concernant la formule de logement rural collectif, 40 logements sont en cours de réalisation avec un taux d'avancement "appréciable", variant entre 55% et 70%, ce qui permettra leur réception vers la fin du premier semestre 2012, a indiqué M.



Messib. Dans le cadre des opérations de raccordement des foyers au réseau d'eau potable, cette commune rurale et éloignée, dont la population est estimée à 5.189 habitants, avait, par ailleurs, bénéficié au cours de l'année dernière de l'alimentation en eau à partir du barrage Koudiet Rosfa.

Au douar Diale, il sera procédé également au lancement des travaux de réalisation de quatre nouvelles sources, a indiqué à l'APS cet élu qui a fait état également du lancement prochain d'un projet de raccordement des foyers du douar Rass Lemou (1.500 habitants) en eau potable à

partir de la station principale de pompage de la commune de Sidi Abed dont la réalisation revient à la direction de wilaya de l'hydraulique.

Dans la commune de Sidi Abed, pour ce qui est des opérations de désenclavement des habitants des zones rurales, il a été procédé à la réhabilitation de 43 km de pistes, dont les travaux ont été achevés en 2011, alors que l'ouverture d'un pont traversant le chemin vicinal qui mène vers douar El djouza est imminente, a indiqué M. Messib.

B. M.

DRAA BEB KHADDA, INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Réception courant de ce 1^{er} trimestre

Un Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) sera réceptionné au courant du premier trimestre 2012 dans la daïra de Draâ Ben Khedda, a annoncé la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Tizi-Ouzou.

Selon la responsable du secteur au niveau local, Mme Guendoud Djazira, le taux d'avancement des travaux, lancés en mai 2010, a atteint 95%. "Il ne reste plus que les travaux de voirie et réseau divers (VRD) pour réceptionner le projet", a

indiqué la même responsable. L'infrastructure, qui a consommé une enveloppe de 246,188 millions de dinars, a une capacité d'accueil de 500 places pédagogiques. Elle compte également une bibliothèque, un amphithéâtre et une salle de réunions, entre autres.

S'agissant de la spécialisation de l'INSFP de Draâ Ben Khedda, Mme Guendoud a précisé : "Nous comptons dédier cet Institut aux métiers du bâtiment. Une proposition dans ce sens sera introduite auprès du ministère de tutelle."

Pour rappel, la wilaya de Tizi-Ouzou compte trois INSFP, dont deux implantés à Tizi-Ouzou, l'un spécialisé en froid et en climatisation et l'autre en gestion, alors que celui de la daïra d'Ouaguenoune est spécialisé en hôtellerie, en tourisme et en artisanat.

Outre la réception de l'INSFP de Draâ Ben Khedda, il est prévu la livraison, au courant du premier trimestre 2012, de deux internats de 120 places à Azazga et Makouda.

APS

BOUMERDES, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

La production d'huile d'olive en baisse

a La production d'huile d'olive a enregistré, à Boumerdes, un recul de l'ordre de 1, 3 million de litres,

représentant l'écart entre le volume de cette année de 700.000 litres et la jauge de l'année dernière, estimée à 2 millions de litres, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

Cette quantité d'huile a été obtenue par la transformation de près de 40.000 quintaux d'olives, une récolte "nettement en deçà" de celle obtenue durant la campagne 2010-2011, où la wilaya a

engrangé plus de 140.000 quintaux d'olives, déplore la même Direction. Les conditions climatiques défavorables, dont une faible pluviométrie, conjuguées à la propagation de certaines maladies de l'olivier, dont le "dacus", expliquent, en grande partie, selon la DSA, cette "drastique chute" de la production oléicole dans la wilaya.

Mais c'est sur le marché local que cette baisse de la production s'est nettement fait ressentir. En effet, le litre d'huile d'olive, quand elle est disponible, y est actuellement négocié entre 600 et 700 DA.

Constitué essentiellement d'exploitations familiales, le verger oléicole de la wilaya de Boumerdes occupe une surface de 7.000 ha des zones montagneuses dans l'est de la wilaya, plantés d'environ 700.000 oliviers, dont un taux de 95% productifs.

MILA, PÊCHE CONTINENTALE

Production de 650 tonnes de poissons d'eau douce

Dans la wilaya de Mila, la production de poissons d'eau douce, principalement du barrage de Beni Haroun, a atteint les 650 tonnes en 2011, ont indiqué les services de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Avec le barbot, la carpe dans ses différentes variétés constitue les espèces dominantes de poisson pêché, ont précisé les mêmes services à l'APS, ajoutant que cette production est issue, en majorité, du barrage de Beni-Haroun où huit opérateurs, employant 20 personnes, ont bénéficié de licences de pêche.

Trois licences ont également été attribuées pour le bassin du barrage-réservoir de Oued Athmania à des jeunes qui ont obtenu des crédits dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi.

Dans cette wilaya qui dispose de trois barrages, Beni-Haroun, Oued Athmania et Hammam Grouz qui stockent plus d'un milliard de mètres cubes d'eau, les licences ont grandement contribué à l'essor de la pêche continentale, ont indiqué à l'APS les mêmes services, ajoutant que sept nouvelles demandes de licences de pêche attendent leur agrément ce qui dénote d'un avenir encore plus prometteur pour la pêche continentale dans la wilaya de Mila, une activité qui, outre de créer de nouveaux emplois, va contribuer à achalander le



marché en poissons d'eau douce. Selon ses responsables, la station de pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Mila qui a procédé au mois d'août dernier au lâcher de quelque 800.000 alevins de carpe dans le bassin du barrage de Beni-Haroun, déploie des "efforts soutenus" en vue d'assurer la durabilité des bancs de poisson et ce, par le biais de lâchers périodiques d'alevins et par le développement des fermes aquacoles. Aujourd'hui, la

wilaya de Mila a besoin d'infrastructures de base dans ce domaine, à l'instar d'un centre de pêche continentale doté de quais d'amarrage des embarcations, de poissonneries, et de chambres froides, selon des professionnels du secteur.

Selon les mêmes professionnels, il est également impératif de mettre fin à l'activité de pêche illicite qui commence à menacer l'activité réglementaire.

B. M.

SAIDA, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Le ratio journalier par habitant porté à 165 litres

Le ratio d'eau potable par personne a été porté, fin 2011 à Saida, à 165 litres/jour, soit l'un des plus importants à l'échelle nationale, selon les services de la wilaya.

Cette amélioration est due à l'augmentation du taux de raccordement au réseau de distribution d'eau potable qui a atteint 98 %, dépassant celui de la moyenne nationale de 80,8%, ainsi qu'à la maîtrise des fuites qui ont baissé de 75 % dans la même période, suite au lancement de la

réalisation du programme de rénovation des canalisations, au traitement de points noirs au chef-lieu de wilaya et surtout au forage de 11 puits d'une capacité de 73 litres par seconde au bénéfice d'environ 43.000 habitants. D'autre part, le taux de raccordement au réseau des eaux usées de la wilaya a atteint 98 % fin 2011, alors que la moyenne nationale est de 77,05 %, et ce grâce au vaste programme qui s'est lancé en 2009 visant la réhabilitation et la modernisation des réseaux. Les quantités

des eaux usées traitées à travers différentes stations d'épuration ont augmenté d'environ 12.000 mètres cubes par jour, soit l'équivalent de 70% de la quantité globale collectée, après l'entrée en service de la station de traitement et d'épuration (Step) de Saïda avec une capacité de 9.000 mètres cubes par jour, selon les mêmes services.

Un nouveau réseau d'évacuation des eaux usées de 7 kilomètres a été également réalisé, a-t-on enfin rappelé.

APS

SOUK AHRAS, RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Attribution de 244 logements

Pas moins de 244 familles ont bénéficié de logements neufs, la semaine dernière à Souk-Ahras, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Les bénéficiaires réunis à la salle des fêtes Djouad-Noureddine avaient préalablement assisté à un tirage au sort pour désigner les étages, les rez-de-chaussée ayant été attribués d'office à des familles comptant en leur sein des personnes aux besoins spécifiques (handicapés). Selon le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), les citoyens

concernés seront logés dans de nouvelles habitations construites à Haï Ghloussi et à Diar Zerga, pour permettre aux autorités de procéder à la démolition de 26 bidonvilles répartis sur plusieurs sites du chef-lieu de wilaya. Il s'agit de la troisième opération de distribution de logements RHP dans la ville de Souk-Ahras depuis la fin du mois de décembre dernier. Elle a été précédée d'une tranche de 426 logements publics locatifs et de 231 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire attribuée au début du mois en cours, a ajouté M.

Kamel Benali qui a également confié à l'APS que dans le courant du premier semestre 2012, pas moins de 700 logements seront réceptionnés au POSnuméro 8, à proximité de l'université.

Plus de 6.000 demandes sont actuellement enregistrées dans la commune de Souk-Ahras, ont indiqué les services de la wilaya qui ont estimé qu'avec une moyenne d'un millier de logements à réceptionner chaque année, le déficit en matière d'habitat devrait être résorbé à terme.

APS

ORAN

427 logts AADL attribués à Bir el Djir

427 logements de type location-vente réalisés par l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) dans la commune de Bir El Djir à Oran ont été attribués dimanche dernier.

Une cérémonie de remise symbolique des clés à une vingtaine de familles a été organisée dans la place de la cité des 427 logements, en présence du secrétaire général de la wilaya et du président d'APC.

Les autres bénéficiaires ont été conviés à se rapprocher de l'AADL à partir du lendemain. Ces logements constituent la dernière tranche du programme de l'AADL à Oran, a précisé son directeur régional Mohamed Baroud, ajoutant que les demandes sur ces logements remontent à 2001.

Il a par ailleurs noté que l'AADL a réalisé plus de 5.000 logements dans la wilaya d'Oran depuis le début de son programme, précisant que plus de 12.000 demandes ont été déposées auprès de l'agence dont 4.000 ont été transférées à la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep).

Pour sa part, le secrétaire général de la wilaya a rappelé que 39.000 logements, tous types confondus, dont 10.000 de type location-vente sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran.

SKIKDA

Réalisation d'un centre de regroupements sportifs

Les travaux de réalisation d'un centre de regroupement des équipes sportives seront prochainement lancés dans la wilaya de Skikda, selon le directeur de la Jeunesse et des sports (DJS). Une enveloppe financière estimée à 10 millions de dinars a déjà été engagée pour financer l'étude technique de ce projet qui sera implanté dans la commune d'Ouled Hbaba, dans la daïra d'El Harrouch, au sud du chef-lieu de cette wilaya.

Ce projet avait reçu l'aval du ministre de la jeunesse et des sports, lors de sa visite de travail et d'inspection à Skikda, en mai 2010.

D'une superficie estimée à dix hectares, ce centre de sports sera implanté dans une zone située au dessus de 1.100 m d'altitude, selon ce même responsable. Ce centre disposera d'un bâtiment pédagogique, d'une résidence, d'une salle de soins, d'un stade de football, de salles de musculation, de boxe et de sports de combat, en plus d'une salle omnisports et une piscine, a ajouté le directeur de la jeunesse et des sports.

TINDOUF

Extension de l'aéroport

Les travaux d'extension et de modernisation de l'aéroport Commandant-Farradi de la wilaya de Tindouf ont atteint un stade "appréciable", a indiqué le Directeur du logement et des équipements publics (Dlep) de la wilaya.

Inscrite dans le cadre de différents programmes de développement, pour une enveloppe de 260 millions DA, l'opération d'extension et de modernisation, lancée en avril 2009, vise la promotion de cette structure aéroportuaire pour la mettre au diapason des flux de passagers en pleine croissance dans cette région de l'extrême sud-ouest du pays, a précisé Ahmed Maâne.

Les travaux de modernisation portent sur une extension de l'aérogare de 1.977 m² à près de 5.000 m², susceptible de contenir annuellement près de 300.000 passagers, contre une capacité actuelle de 120.000 passagers/an.

L'aéroport de Tindouf a été renforcé l'année dernière par la réalisation d'une piste secondaire de 2.400 m², a rappelé M. Maâne, avant d'annoncer la réception prochaine, au niveau de cette infrastructure aéroportuaire, d'une station de lutte anti-incendie, réalisée pour plus de 18 millions DA.

APS

EGYPTE, APRÈS LA MORT DE 74 SUPPORTERS

Poursuite du siège du ministère de l'Intérieur au Caire

Plusieurs milliers de personnes continuaient vendredi matin d'assiéger le ministère égyptien de l'Intérieur au Caire, au deuxième jour des manifestations provoquées par la mort de 74 supporters lors d'un match de football à Port-Saïd mercredi.

Une personne, blessée par les plombs d'une cartouche de fusil, est décédée au Caire tandis que deux autres ont été tuées par des tirs à balles réelles de la police dans la ville Suez, rapporte Reuters.

Vendredi matin, les manifestants les plus déterminés avaient écarté une barrière de béton qui bloquait une rue principale proche du ministère afin de s'approcher du bâtiment. Un journaliste de Reuters a entendu des coups de feu et a vu des

plombs de fusil sur la chaussée. "Nous resterons jusqu'à ce que nos droits soient reconnus. Vous avez vu ce qui s'est passé à Port-Saïd ?", a lancé un jeune homme de 22 ans qui a rejoint la contestation jeudi soir après le travail.

Des groupes de jeunes révolutionnaires ont appelé à un week-end de manifestations baptisées "Vendredi de la colère". Plusieurs centaines de personnes ont rejoint les contestataires qui campent sur la place Tahrir dans le centre de la capitale.

Les violences de mercredi lors d'un match de football entre le club d'Al Masri et le club caïrote d'Al Ahli ont fait 74 morts et un millier de blessés, victimes pour la plupart des mouvements de panique dans les gradins du stade de Port-Saïd après l'envahissement du terrain.

L'incapacité des forces de l'ordre à assurer la sécurité du match a déclenché une nouvelle flambée de contestation en Egypte, où des voix s'élèvent pour dénoncer l'incurie des militaires du Conseil suprême des forces armées (CSFA), au pouvoir depuis la chute d'Hosni Moubarak le 11 février 2011 et dirigé par le maréchal Mohamed Hussein Tantaoui, qui fut le ministre de la Défense de l'ex-raïs.

D'autres parlent de manipulation et mettent en garde contre le risque d'une contre-révolution que mèneraient les partisans de l'ancien régime.

Quatre cents blessés

Des ambulances ont dû se frayer un passage parmi la foule pour dégager des agents de la police anti-émeutes dont la camionnette s'était aventurée dans une rue remplie de manifestants, a rapporté un journaliste de Reuters. La confrontation entre les policiers, retranchés dans leur



véhicule, et les manifestants a duré près de 45 minutes. Des blessés ont également été évacués alors que des heurts éclataient entre manifestants et forces de l'ordre.

Selon le ministère de la Santé, les incidents qui ont éclaté tard jeudi ont fait 400 blessés, dont un grand nombre de personnes intoxiquées par les gaz lacrymogènes utilisés par la police pour disperser les manifestants.

De nouveau, les rues proches de la place Tahrir qui avaient été le théâtre de violences meurtrières il y a deux mois sont devenues le lieu d'affrontements entre policiers et manifestants qui voient dans le ministère de l'Intérieur un vestige intact de l'ancien régime. La veille déjà, Le Caire avait renoué avec la tension à l'annonce du drame de Port-Saïd. Les manifestants qui

ont défilé jeudi dans la capitale, dont de nombreux supporters de football organisés en groupes de fans, tiennent le pouvoir militaire pour responsable du bilan de Port-Saïd.

"Cette fois, nous ne partons pas", a prévenu Sami Adel, un jeune homme de 23 ans membre des "Ultras", organisation de supporters de football rompue aux confrontations violentes avec la police et qui a joué un rôle déterminant dans la défense de la place Tahrir lors des journées révolutionnaires de l'hiver dernier.

"Les crimes commis contre les forces révolutionnaires ne stopperont pas la révolution et n'effraieront pas les révolutionnaires", proclame un tract imprimé au nom des "Ultras".

R. I./ Agences

KOWEÏT

L'opposition remporte les élections législatives

L'opposition dominée par les islamistes a remporté les élections législatives anticipées, organisées jeudi au Koweït, en décrochant 34 des 50 sièges du Parlement koweïtien, selon les résultats officiels rendus publics vendredi.

Les islamistes sunnites ont obtenu 23 sièges, contre 9 dans le Parlement dissous, selon la même source.

Les libéraux n'ont remporté que deux sièges dans la nouvelle Chambre, où aucune femme n'a été élue.

Sur les 286 candidats en lice se trouvaient 23 femmes. Toutes ont été battues, y compris les quatre sortantes, qui étaient devenues en 2009 les premières femmes députées du Koweït. Quant à la minorité chiite, qui forme près de 30% de la population autochtone, elle n'a obtenu que 7 élus, contre 9 dans la Chambre sortante, a-t-on ajouté.

L'opposition comptait 20 sièges dans le Parlement dissous début décembre après la démission du gouvernement, consécutive à une vague de manifestations populaires. Le Koweït est découpé en 5 circonscriptions, chacune disposant de 10 sièges. Plus de 400.000 Koweïtiens, dont 54% de femmes, étaient appelés jeudi à choisir leurs 50 représentants au Parlement.

PAKISTAN

25 morts dans l'attaque d'un poste militaire

Vingt-cinq personnes, sept soldats et 18 insurgés, ont été tués vendredi dans une attaque des talibans dans le nord-ouest du Pakistan, ont indiqué des militaires.

Les insurgés ont pris d'assaut dans la nuit un poste militaire à Shidano Dand, dans le district tribal de Kurram, voisin de celui du Waziristan du Nord, bastion des talibans pakistanais alliés à Al-Qaïda, a déclaré à la presse un haut responsable militaire. Les militaires ont riposté et tué 18 assaillants, selon la même source.

Une attaque similaire avait eu lieu mardi dans le Kurram tuant 8 soldats et une vingtaine de talibans.

APS

SYRIE, APRÈS LES INQUIÉTODES DE LA RUSSIE ET DE LA CHINE

Nouveau projet de résolution prévu par le Conseil de sécurité



Le président du Conseil de sécurité de l'ONU, M. Kodjo Menan, a indiqué jeudi qu'un nouveau projet de résolution sur la Syrie était prévu et qui prenait en compte les inquiétudes de la Russie et de la Chine qui s'opposent à la proposition de la Ligue arabe d'un transfert du pouvoir du président Bachar Al-Assad à

son vice-président. Dans une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté le programme du Conseil de sécurité durant sa présidence pour le mois de février, M. Menan (Togo) a affirmé que les réunions "informelles" tenues mercredi au niveau des ambassadeurs des pays membres du Conseil de sécurité avaient abouti à un

nouveau texte examiné jeudi.

Il a laissé entendre que ce projet de résolution laissait 21 jours au gouvernement syrien, au lieu de 15 dans le projet précédent, pour mettre fin aux violences et entamer un dialogue ouvert et inclusif avec l'opposition. Par ailleurs, le nouveau président du Conseil de sécurité a fait savoir qu'une réunion d'information et des consultations sur la Libye auraient lieu le 29 février. Il a également avancé que des débats sur l'impact de la criminalité transnationale organisée sur la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel auront lieu le 21 février.

Il a espéré que la présidence togolaise sera l'occasion de trouver les moyens d'appuyer les pays de l'Afrique de l'Ouest et de répondre aux défis auxquels elle est confrontée, en particulier la piraterie, la circulation illicite des armes, le trafic de stupéfiants ou encore le terrorisme, dont les menaces persistantes des groupes Boko Haram et l'AQMI. Quant aux tensions politiques au Sénégal, M. Menan s'est dit persuadé que la sagesse allait prévaloir dans ce pays et que la classe politique sénégalaise parviendrait à un accord.

APS



9^E ÉDITION DU FESTIVAL DES ARTS BURLESQUES EN FRANCE

L'Algérie représentée par sa mascotte Biyouna

Page 12



17^E ANNIVERSAIRE
DE RADIO CULTURE

Bientôt
diffusée
dans toutes
les régions
du pays

Page 12



Artiste totale, comédienne, humoriste, chanteuse, Biyouna, la mascotte des Algériens, représentera l'Algérie au Festival des arts burlesques en France. Une reconnaissance artistique qui malheureusement est acquise à l'étranger et non pas chez elle.

Page 12



CD PÉDAGOGIQUE
SUR LA VIE DE L'EMIR ABDELKADER

«Pons de dialogue entre les civilisations»

Page 13

9^e ÉDITION DU FESTIVAL DES ARTS BURLESQUES EN FRANCE

L'Algérie représentée par sa mascotte Biyouna

Artiste totale, comédienne, humoriste, chanteuse, Biyouna, la mascotte des Algériens, représentera l'Algérie au Festival des arts burlesques en France. Une reconnaissance artistique qui malheureusement elle a acquise à l'étranger et non pas dans son pays.

PAR KAHINA HAMMOUDI

« Imaginez que Liza Minelli soit née dans un quartier populaire d'Alger et qu'elle s'appelle Biyouna », annonce les organisateurs du festival. Dans son premier one woman show, Biyouna raconte sa vie, la France, l'Algérie, et le Festival des arts burlesques sera une de ses Ires dates de tournée.

Biyouna est née dans le quartier populaire de Belcourt. Elle présente ici son premier spectacle solo en France avec ce franc-parler qui a fait d'elle une icône dans son pays. Un spectacle mis en scène par Ramzy à travers lequel Biyouna nous accueille chez elle et se livre telle qu'elle est : douce comme du miel, forte comme un piment. Plus elle se dévoile et plus on rit : ses débuts de danseuse, son parcours d'Alger à Paris, mais aussi ses relations avec sa mère, ses rêves franco-américains, sa passion pour Adamo, l'amour de ses fans et son rapport complexe au monde moderne...

À travers sa propre histoire, Biyouna dresse avec gouaille et franchise un portrait de l'Algérie d'aujourd'hui et de ses amours contrariées avec la France.

Biyouna, grande gueule à la grande voix, fait le lien entre les deux pays, les deux cultures avec la lucidité, l'humour et la désinvolture d'une grande Dame.

« Un festival participatif », telle est la volonté de Michel Mazziotta, cheville ouvrière du Festival des arts burlesques et directeur du Nouveau Théâtre de Beaulieu. L'idée est claire : appeler le public à devenir acteur des festivités !



« Nos initiatives relèvent de la culture populaire et de l'art burlesque. Notre cœur de cible, ce sont les jeunes de 6 à 18 ans et tous les grands enfants ! » Au premier rang des actions de médiation cultu-

relle menées durant le festival figure la grande parade burlesque du 21 février. « Notre objectif est de créer une tradition de carnaval à Saint-Etienne et d'y associer le public le plus large. Le défilé se

réalise avec les jeunes qui ont participé au stage de cirque mais vous pourrez également y voir des Stéphanois munis d'échasses, de vélos rigolos et de costumes étonnants. » Pour préparer cette grande déambulation, le Nouveau Théâtre de Beaulieu renouvelle son école de cirque éphémère. La compagnie Cirque Autour investira les centres de loisirs de la ville et initiera une vingtaine d'enfants aux arts du cirque : jonglage, acrobatie, clownerie...

Le projet novateur pour l'année 2012 est la création d'un spectacle de cirque entièrement réalisé par les enfants des quartiers sud-est. C'est la compagnie stéphanoise les Kipouni's qui dirigera la jeune troupe d'artistes dans des numéros de clowns, de jonglerie ou de mime.

« Une préparation de 5 jours intensifs à l'issue de laquelle les enfants devront surmonter leur trac et profiter des joies de la scène ! », s'enthousiasme Michel Mazziotta.

Prendre part à la manifestation, c'est aussi voir ce qui se trame dans les coulisses grâce au journal du festival, auquel collabore un groupe de jeunes de 14 à 18 ans. Caméra à la main, ces journalistes en herbe soulèveront le rideau de la scène pour conter la préparation des artistes du festival avec des interviews et des reportages diffusés sur TL7. En comptant sur le succès de ces actions de médiation, le Centre culturel de Beaulieu réaffirme son engagement auprès des quartiers en démontrant que l'on peut aussi créer du lien social... par le rire.

K. H.

CD PÉDAGOGIQUE SUR LA VIE DE L'EMIR ABDELKADER «Ponts de dialogue entre les civilisations»



"Ponts de dialogue entre les civilisations" est le titre d'un CD traitant de l'aspect humanitaire dans la vie de l'Emir Abdelkader qui vient d'être édité par la section de Saïda de la Fondation nationale Emir-Abdelkader.

Le président de la section, Sahraoui Mustapha, a indiqué que cette œuvre, d'une durée de dix minutes, a une valeur à la fois scientifique, historique et pédagogique. Elle comprend des photos et tableaux de l'Emir Abdelkader et des différentes régions où il a vécu, ainsi que les batailles qu'il a menées contre l'envahisseur français.

Le CD contient également un long poème traitant du parcours de l'Emir et de ses positions humanitaires déclamé par Merabti Mohammed, un enfant âgé de 14 ans. Le texte de ce poème a été écrit par son père.

L'édition de ce CD non commercial s'est effectuée en collaboration avec la coopérative Adouaa et la Maison de la culture de Saïda dans le cadre de la célébration du 50^e anniversaire de l'Indépendance nationale et de la Jeunesse.

Des copies du CD seront distribuées aux chercheurs et à ceux intéressés par le patrimoine de l'Emir Abdelkader ainsi qu'aux établissements scolaires dans le but de faire connaître aux nouvelles générations les qualités de la figure marquante de la résistance populaire nationale contre l'occupant français.

BIENNALE MÉDITERRANÉENNE DES ARTS PLASTIQUES D'ORAN

Trente artistes attendus

Trente artistes sont attendus à la Biennale méditerranéenne des arts plastiques contemporains qui se tiendra à Oran du 29 au 31 mars prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs. Quinze artistes du Maroc, Egypte, Tunisie, Palestine, Espagne, France, Grèce et Italie et un nombre similaire d'artistes algériens participeront à ce rendez-vous artistique, qui sera consacré à la créativité contemporaine de jeunes, selon le président de l'Association des arts plastiques "Civ-œil", M. Ali Chaouch.

Le musée national Ahmed-Zabana, la médiathèque et le Centre culturel Emir-Abdelkader (ex-galeries) abriteront cette exposition de peintures, de sculpture et de photos ainsi que des projections vidéo et de multimédia et des créations dans le "design" et les montages techniques. L'événement sera également un espace d'échanges pour les participants qui auront à confronter leurs idées et expériences dans le domaine du développement de l'art contemporain, a expliqué le président de l'association, tout en insistant sur la nécessité de création de galeries d'art contemporain. Parmi les objectifs de cette biennale, faire connaître des œuvres d'artistes, organiser des rencontres sur le travail artistique contemporain et des débats portant sur le marché de l'art contemporain dans les pays méditerranéens, outre la publication des activités de cet événement, selon la même source.

La vente d'œuvres d'art aux enchères au profit des enfants atteints du cancer sera organisée dans le cadre de cette édition. Il est à rappeler que la première biennale, organisée en 2010, avait accueilli plus de 30 artistes algériens et étrangers.

APS

LE CRI D'ALARME DES ARTISTES ET INTELLECTUELS

SOS... pour des espaces de création

Combien de bâtisses ayant servi par le passé à Alger ou ailleurs d'usines, d'abattoirs, de briqueteries et combien de caves, hangars et voûtes se trouvent aujourd'hui à l'état d'abandon et tombent peu à peu dans l'oubli, au moment où des franges éclairées de la population, tels que les artistes, manquent cruellement d'espaces d'expression créative.

C'est le cri d'alarme que lancent nombre d'artistes et d'intellectuels pour qui ces lieux ou "actifs dormants", dont la surface se décline en millions de mètres-carrés, nécessitent d'être restaurés et récupérés pour servir, entre autres, la culture et les arts dans toute leur diversité.

L'écrivain-journaliste Mustapha Benfodil s'appuie sur quelques "expériences heureuses" en la matière comme la récupération des anciennes Galeries algériennes, transformées en Musée d'art moderne et contemporain (MaMa), et du Palais des Raïs (Bastion 23), pour constater que "la majorité des espaces qui méritent une intervention publique sont laissés dans un état délabré".

"Les exemples ne manquent pas. Il y a urgence pour intervenir sur le vieux bâti. Une partie de ces espaces aurait pu être récupérée pour en faire des lieux d'art. Sans parler de ceux qui ont une forte valeur patrimoniale et qui méritent une meilleure prise en charge pour leur valeur intrinsèque", observe cet intellectuel à l'APS.

Récupérer les bâtisses abandonnées

De son côté, le plasticien Karim Sergoua relève à ce sujet que les artistes demandent à évoluer dans des lieux simples, modestes et d'intérêt pratique car, pour lui, les espaces dits de luxe "ne servent ni l'inspiration ni l'imaginaire de l'artiste".

Déclarant son "amour fou" pour les voûtes d'Alger et autres anciennes briqueteries et caves, à présent abandonnées et infestées de rats et d'eaux usées, Sergoua cache mal sa profonde



peine de voir ces lieux dans un tel état au moment où les espaces d'expression artistique, dit-il, se font de plus en plus rares.

"L'artiste ne demande pas d'argent. Il demande son droit à accéder à des lieux simples, hospitaliers et appropriés dans lesquels il pourra évoluer et donner libre cours à son inspiration. Si ces lieux sont mis entre les mains d'artistes, nul doute que d'une façon ou d'une autre, ils seront transformés en espaces culturels animés ou tout simplement vivants", plaide cet artiste.

"Franchement, une résidence d'artistes avec de la moquette et des rideaux en soie, c'est ridicule", résume Sergoua à propos de certains lieux artistiques en activité.

En se disant convaincu de l'efficacité de ces lieux pour la création artistique, ce plasticien reste "confiant" et espère voir un jour, ne ce serait-ce qu'un seul site mis à la disposition des artistes.

Mais à qui appartiennent ces lieux ?

Outre l'état vétuste des lieux, un autre problème est constaté par les artistes : la propriété.

Mustapha Benfodil, qui a eu à squatter certains lieux abandonnés, dont le fameux château "hanté" de Raïs Hamidou, pour présenter les textes des pièces de théâtre qu'il a écrites dans un concept baptisé "Pièces détachées-Lectures sauvages", relève un problème juridique lié à l'exploitation et à l'apparte-

nance de ces espaces. Pour que des artistes puissent prendre en charge ces endroits, majoritairement fermés et en proie à la dégradation, ils doivent d'abord savoir à qui ils appartiennent, souligne Benfodil tout en appelant à "une implication au plus haut niveau de l'Etat pour régler les problèmes juridiques liés à l'exploitation de ces espaces".

"Certains biens appartiennent à des particuliers, parmi lesquels leurs anciens propriétaires français. Une partie de ce patrimoine relève des collectivités locales, d'autres sont sous la coupe de certains ministères, dont celui de la Culture. Il faudrait donc, pour commencer, assainir juridiquement le statut de ces espaces de manière à pouvoir en disposer. Quand les responsabilités seront clairement définies, on saura qui interpeller pour intervenir", souligne ce journaliste.

Il propose aussi de faire appel à des professionnels (architectes, artistes, urbanistes) pour établir un diagnostic détaillé de ces espaces pour voir quels seraient ceux pouvant être récupérés et quel contenu leur donner.

Pour sa part, Karim Sergoua exprime, à cet égard, sa "frustration" née d'une "bureaucratie infernale" rencontrée lors des démarches entamées avec d'autres artistes.

"Nous ne savons pas exactement à qui appartiennent ces lieux. Nous ne savons même plus à qui s'adresser. Toutes nos tentatives se sont révélées vaines à cause de problèmes purement bureaucratiques. Et l'artiste se retrouve désemparé", dit-il avec l'amertume qui va avec.

APS

LE CHÂTEAU «HANTÉ» DE RAÏS HAMIDOU

Une bâtisse de rêve qui tombe en ruine

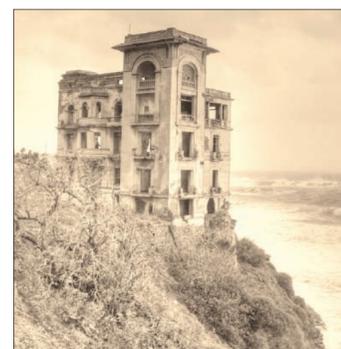
Propriété d'une duchesse française du XIX^e siècle, le château de Raïs-Hamidou (Alger), plastiqué par l'Organisation armée secrète (OAS) à l'aube de l'indépendance, tombe en ruines jour après jour, sous le regard meurtri de nombreux artistes qui y voient le lieu idéal pour la création artistique.

Appelé communément "le château hanté" depuis que cette organisation criminelle l'a transformé en centre de torture, il avait servi aussi d'école communale au cours de la période 1940-1960. Appelé aussi par certains "Kasr Bou Amar", ce joyau urbain, de par son architecture et son emplacement, fait littéralement saliver nombre d'artistes de différentes spécialités (plasticiens, écrivains, musiciens, poètes, dramaturges...).

S'ils voient en cet édifice, malgré son état délabré et vétuste, l'endroit rêvé pour toutes sortes d'expressions artistiques, ils s'inquiètent du sort qui lui est réservé alors même qu'il nécessite, comme dirait l'écrivain-journaliste Mustapha Benfodil, "un sérieux travail de confortement et de restauration, au moins pour la sécurité des gens".

Et d'ajouter sous la forme d'une recommandation urgente : "Il serait bien dommage qu'une bâtisse aussi emblématique s'effondre et emporte un pan de notre mémoire urbaine".

Le jeune plasticien Hacem Drici, dont la source d'inspiration est le patrimoine architectural, tente de faire revivre, à travers ses tableaux, des bâtisses endommagées par le temps. Le château en question



L'objectif de ce projet est de transformer tout l'espace côtier, qui s'étend sur une superficie de 3.000 m², en complexe touristique comportant hôtels, piscines, restaurants, parkings, airs de plaisance, etc. Le délai de réalisation est limité à 18 mois mais la date de lancement des travaux demeure inconnue...

Le jeune plasticien Hacem Drici, dont la source d'inspiration est le patrimoine architectural, tente de faire revivre, à travers ses tableaux, des bâtisses endommagées par le temps. Le château en question

n'a pas laissé son regard indifférent au point de lui consacrer une toile intitulée "Château abandonné" qui rappelle à travers des traits et des formes, dessinées avec une touche contemporaine, la "carcasse" de cette vieille bâtisse.

Il se demande pourquoi ce château est laissé à l'abandon alors qu'il pourrait se transformer en un "haut lieu" de rencontres et d'expression artistiques qui servirait à la fois comme résidence d'artistes, espace d'exposition et de récitals musicaux.

Mustapha Benfodil a osé "occuper" l'été 2009, le temps d'une après-midi, ce château pour y donner lecture d'une de ses pièces : "Les borgnes", dans le cadre d'une action libre, baptisée "Pièces détachées-Lectures sauvages" qui s'est tenue, par ailleurs, dans d'autres espaces, dont le théâtre antique de Tipasa, la Place des Martyrs ou encore le parking souterrain de Riadh El-Feth.

Il insiste que cette bâtisse, dans laquelle le célèbre groupe de rock algérien T34 avait tourné un de ses clips durant les années 1990 et à laquelle l'artiste Zineb Sedira avait consacré un important travail photographique, est "absolument magnifique et elle se prête parfaitement à des activités culturelles".

Le plasticien Karim Sergoua partage cet avis en affirmant, avec humour, que le château "même hanté" intéressera toujours les artistes car il a une belle architecture et se trouve à l'endroit qu'il faut.

APS

17^e ANNIVERSAIRE DE RADIO CULTURE

Bientôt diffusée dans toutes les régions du pays

Radio Culture, qui a célébré mercredi son 17^e anniversaire, ambitionne d'élargir son rayon de diffusion à toutes les régions du pays et de devenir le phare de la culture algérienne dans ses différents aspects.

À l'ouverture de la cérémonie marquant la célébration de cet anniversaire, l'accent a été mis sur l'importance "d'un travail d'information objectif et intégré qui réponde aux exigences de la réalité".

Le directeur général de la Radio algérienne, Tewfik Khelladi, a souligné dans une allocution, à cette occasion, "la nécessité de la maîtrise des technologies nouvelles de l'information et mis l'accent sur l'importance de la spécialisation". Il a affirmé, en outre, l'engagement à réunir toutes les conditions à même de permettre à toute radio d'accomplir au mieux son rôle dans le cadre du service public. Pour sa part, le directeur de Radio Culture, M. Bengara, a mis en avant, dans une déclaration à l'APS, l'importance d'élargir le rayon de diffusion de cette radio à d'autres régions du pays. Il a fait savoir dans ce contexte qu'il s'agit d'une radio nationale culturelle qui œuvre à "faire connaître la culture algérienne et à la diffuser à travers toute l'Algérie, voire au-delà des frontières soulignant l'importance de sa diffusion sur les ondes FM, à l'instar des autres stations, sachant", a-t-il dit, que la diffusion sur cette fréquence est d'une heure seulement



par jour. Concernant les projets futurs, il a affirmé que la station ouvrira ses portes à toutes les innovations et consacrera un espace aux jeunes talents. Il a ajouté, à ce propos, que Radio Culture procédera à la sélection d'élèves doués de différentes écoles pour des cours particuliers sur la créativité et les préoccupations des enfants de leur âge. La célébration de l'anniversaire de la création de la première radio thématique, le 1^{er} février 1995, a été l'occasion pour certains de se remémorer les conditions "difficiles" dans lesquelles elle a été créée. Un hommage a été rendu à trois journalistes qui se sont succédé à la tête de cette station, à savoir Mohamed Amiri, Djamel Chaâlal et Fatima Ould Khissal. Pour son 17^e anniversaire, Radio Culture a organisé une journée d'étude sur les médias culturels et la consolidation de l'identité nationale, animée par des professeurs universitaires qui ont mis en relief l'importance de la culture au niveau des différents supports (livres, périodiques, médias) dans le renforcement de la prise de conscience politique.

Radio Culture est l'une des radios thématiques créées dans le cadre de la démarche de la Radio nationale visant la création de radios de proximité et thématiques qui diffusent leurs programmes nationaux sur la fréquence 1422 KHZ et sur la bande FM tous les jours de 20h à 21h.

APS

JOURNÉE MONDIALE SUR

Faire reculer la maladie

La Journée mondiale sur le cancer du sein, organisée par l'Union internationale contre le cancer avec le concours de l'OMS, vise à promouvoir les mesures susceptibles de faire reculer le poids du cancer dans le monde entier.

Plusieurs facteurs augmentent le risque d'apparition et de développement du cancer du sein. Les antécédents familiaux de cancer du sein chez une proche parente (mère, sœur, fille, tante maternelle, grand-mère) constitue un facteur de risque important : les gènes BRCA 1 et BRCA 2 sont incriminés. Les mutations et transformations au niveau de ces gènes peuvent se transmettre de génération en génération. Les femmes porteuses de ces gènes sont donc à risque. Aussi, le dépistage génétique est nécessaire dans le suivi des personnes à risque. Pour les femmes possédant cette mutation, le développement du cancer du sein peut apparaître vers un âge plus jeune (avant 50 ans).

Risques accrus avec l'âge

Le risque d'apparition du cancer du sein augmente avec l'âge. Le risque est augmenté dès l'âge de 30 ans.

- Le cancer du sein est plus fréquent chez les personnes de plus de 50 ans
- Le cancer du sein reste plus fréquent chez les femmes, du sein (mastopathies) : nodules, fibrome... qui peuvent dégénérer en cancer
- Un antécédent de tumeur de l'ovaire et de l'utérus
- Une exposition fréquente et constante à des produits cancérigènes (pesticides, amiante, herbicides, plastiques, carburants, parabènes...) peut initier la transformation des cellules normales en cellules cancéreuses.

Une cause hormonale constatée dans certaines situations :

- Une absence de grossesse
- Une grossesse tardive (première grossesse à l'âge de 40 ans)
- Des règles précoces (apparition des premières règles avant l'âge de 12 ans)
- Une ménopause tardive (après l'âge de 55 ans)
- Une absence d'allaitement
- Des habitudes et hygiène de vie inappropriées :
- Une consommation excessive d'alcool (quel que soit le type d'alcool)
- Une consommation excessive de sucres
- Une alimentation riche en graisses d'origine animale
- Le tabagisme (actif et passif)
- La sédentarité
- Le stress
- L'obésité (notamment après la ménopause).

Médicaments et traitements

- La contraception orale : le risque est généralement relatif à la durée de la contraception. Ce risque est plus élevé pour les femmes à risque ayant pris des contraceptifs pendant plus de 5 ans.
- Le risque d'apparition du cancer du sein suite à une prise d'œstrogène (hormonothérapie) au cours du traitement de la ménopause est également lié à la durée du traitement, au type d'hormone utilisée (œstrogènes de synthèse) et au dosage hormonal.
- Des antécédents de traitement par radiothérapie massive, notamment au niveau de la poitrine ou du thorax expose la patiente à un risque du cancer du sein.
- Le manque de vitamine D
- L'effet du déficit en vitamine D : il a été démontré que la carence en vitamine D est à risque de certains cancers (y compris le cancer du sein), principalement chez les personnes âgées

Ces femmes ont rendez-vous chez le médecin pour une mammographie. ET VOUS c'est pour quand ?

Aujourd'hui le cancer du sein concerne 1 femme sur 8 ! Plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes. Grâce au dépistage précoce, la moitié des cancers du sein sont décelés !

ÇA NOUS CONCERNE TOUTES !

Comment reconnaître un cancer du sein...

Au début de la maladie, le cancer du sein ne donne aucun signe clinique. Lorsque la tumeur évolue, son volume augmente ; elle devient alors palpable de l'extérieur attirant l'attention du sujet. La tumeur apparaît comme une boule dans le sein. Elle peut être fixe ou mobile mais reste généralement indolore. Cette augmentation de volume est souvent associée à plusieurs autres symptômes :

- Sensation de pesanteur au niveau du sein concerné
- Modification de la peau et du mamelon : rétraction du mamelon (qui rentre à l'intérieur), changement de couleur, desquamation et épaississement (aspect de peau d'orange). Le mamelon devient rouge et croûteux
- Sensation de chaleur à un endroit précis du sein, en regard de la tumeur
- Écoulement mammaire (sang ou pus)
- Seins asymétriques : le côté comportant la tumeur est bombé
- Des ganglions peuvent être perçus au-dessous des aisselles en cas de métastase.

Dépistage et préventions

La connaissance des facteurs de risque constitue un paramètre important dans la prévention du cancer du sein. Le dépistage précoce demeure le meilleur moyen de prévention. Un dépistage précoce est le fait de détecter la tumeur avant même l'apparition des signes du cancer. Le dépistage doit être régulier et étroit chez

- Obligatoire chez une femme proche d'une personne ayant un cancer du sein. Le dépistage par mammographie doit débuter quelques années (5 ans) avant l'apparition du premier cancer ;
 - Conseillée chez les hommes en cas d'anomalies au niveau des seins (tumeur, écoulement...)
 - Obligatoire avant d'effectuer une chirurgie du sein.
- La mammographie peut être couplée à une échographie mammaire.

L'examen des seins

La palpation et l'observation du sein doit être systématique et régulière. Le sujet peut être aidé par un professionnel de la santé en cas de doute. Cet auto-examen est pratiqué habituellement tous les mois, et après les jours des règles (2 à 3 jours après la fin du cycle menstruel). En cas de ménopause, l'examen des seins se fera à une date fixe retenue par le sujet. Les étapes à suivre dans l'examen et la palpation des seins :

- Se mettre debout devant un miroir, les bras le long du corps
- Détecter les éventuelles anomalies à l'observation : seins asymétriques (taille des seins), modification au niveau de la peau (couleur, desquamation, plis...), présence d'un écoulement au niveau des mamelons...
- Relever le bras du côté à palper au dessus de la tête
- Palper le sein avec les 3 doigts de l'autre main en faisant des mouvements de rotation avec les bouts des doigts et en prenant soigneusement toutes les parties du sein.
- Palper également toute la région de l'aisselle et la région du cou à la recherche d'éventuels ganglions
- Pincer le mamelon pour vérifier l'existence ou non d'un écoulement

Conseils pratiques

- Alimentation saine, variée et équilibrée : fruits et légumes à consommer régulièrement
- Arrêter le tabac
- Pratiquer des exercices physiques réguliers (marche, natation)
- Éviter l'alcool
- Concevoir un enfant avant 25 ans, favoriser un allaitement prolongé
- Limiter les traitements hormonaux (notamment au cours de la ménopause)

Le rôle du Tamoxifène dans la prévention du cancer du sein a été démontré efficace essentiellement chez les femmes à haut risque génétique. Plusieurs études complémentaires sont cependant actuellement en cours. Traitements du cancer du sein

La guérison du cancer du sein peut être obtenue si le dépistage et la prise en charge sont initiés précocement

Prise en charge

La chirurgie reste la méthode thérapeutique principale dans le traitement du cancer du sein. Elle consiste à enlever la tumeur (mastectomie) ainsi que les ganglions de l'aisselle en cas de métastase. Néanmoins, la technique chirurgicale est toujours indiquée en fonction du type (taille, stade,...) et de la localisation de la tumeur dans le sein. La chimiothérapie consiste à administrer une certaine dose de médicaments cytotoxiques pour détruire les cellules cancéreuses. Son indication dépend du stade d'évolution de la tumeur mais reste toujours un complément de la chirurgie. Les médicaments les plus couramment utilisés sont :



LE CANCER DU SEIN

dans le monde



- Cyclophosphamide
- Methotrexate
- 5-Fluorouracil

D'autres cytotoxiques sont également prescrits en deuxième intention comme la cisplatine et la vinblastine. La chimiothérapie peut favoriser une chute des cheveux. D'autres effets secondaires ont également été remarqués mais restent inconstants en fonction de la tolérance de la patiente : nausées, vomissements, troubles gastriques, vertiges,....

La radiothérapie utilise des radiations afin de neutraliser les cellules cancéreuses. Cette méthode reste également en complément de la chirurgie afin d'éviter les récurrences. Le traitement hormonal consiste à prendre des médicaments antihormonaux afin de ralentir l'évolution de la tumeur. Ce traitement est généralement associé aux autres méthodes thérapeutiques suscitées. Les médicaments utilisés dans l'hormonothérapie médicamenteuse sont généralement :

- Les antiœstrogènes : le tamoxifène, le flutréastant
- L'anastrozole, le letrozole, l'exemestane sont particulièrement utilisés en cas de ménopause. Ces médicaments peuvent diminuer la densité osseuse.

L'hormonothérapie peut être également de type suppressive (ablation de l'ovaire, destruction d'une partie de l'hypophyse du cerveau,...).

L'hormonothérapie est généralement indiquée chez les personnes âgées et en cas de métastases.

Surveillance après le traitement

La surveillance après le traitement est obligatoire et doit être régulière pendant plusieurs années. Des mesures doivent être entreprises notamment :

- Sur le sein opéré : la détection et surveillance des récurrences, les ganglions
- Sur le sein opposé : surveillance et dépistage d'un cancer
- Sur les autres organes : Foie, poumons, os.

Les traitements en voie de recherche

D'autres traitements du cancer du sein sont en cours de recherche et d'évaluation. L'immunothérapie

L'immunothérapie consiste à stimuler le système immunitaire pour détruire les cellules cancéreuses. La défense naturelle de l'orga-

nisme devient alors le facteur thérapeutique. Pour l'instant, l'immunothérapie proprement dite est en cours d'essais cliniques dans le traitement du cancer du sein. L'immunothérapie est généralement associée aux méthodes thérapeutiques habituelles comme la chirurgie, la chimiothérapie ou la radiothérapie. Elle a prouvé son efficacité dans les cancers de la peau, certains cancers du foie et des reins. Des travaux effectués par le docteur Réjean Lapointe (Centre Hospitalier de l'Université de Montréal) ont fait naître les espoirs sur son efficacité dans le traitement du cancer du sein. Avec l'appui du Fonds de la recherche en santé du Québec et des Instituts de recherche du Canada, l'équipe du Dr Lapointe a pu identifier des gènes s'exprimant à la surface des cellules cancéreuses du cancer du sein. De ce fait, les protéines codées par ces gènes sont également détectées.

Types d'immunothérapie

L'immunothérapie locale qui consiste à administrer le médicament en injection

L'immunothérapie générale qui utilise des substances plus puissantes afin d'obtenir une réaction de défense supérieure

- Les médicaments utilisés

Les anticorps monoclonaux sont les médicaments appliqués pour cibler et neutraliser des molécules précises jouant un rôle dans le développement d'un cancer. On parle de thé-

rapie ciblée. Ces médicaments sont faits à base d'anticorps capables de reconnaître et détruire les molécules (antigènes) se trouvant à la surface des cellules cancéreuses ; ces molécules étant considérées comme des corps étrangers à l'organisme. Plusieurs médicaments sont en cours de développement et d'évaluation. Le Trastuzumab (Herceptin) constitue récemment le médicament spécifique au cancer du sein. Ce médicament cible essentiellement les tumeurs dont les cellules présentent à leur surface une protéine appelée HER2 (20 à 25% des cas de cancer du sein). L'administration de ce médicament est généralement associée à la chimiothérapie et diminue la fréquence des récurrences. En effet, selon des études de suivi sur une période 1 à 2ans et demi, le critère d'évaluation de l'efficacité de ce médicament a montré une diminution de 50% des récurrences. Ce médicament est strictement utilisé sous prescription médicale d'un oncologue ; et principalement après dosage de la protéine HER2 (car tous les cancers du sein ne produisent pas toujours cette protéine). Une surveillance de la fonction cardiaque est cependant nécessaire durant le traitement par ce médicament. Ce médicament suscite toutefois certains nombres de doutes concernant notamment le coût par rapport à son efficacité ainsi que le protocole d'utilisation (association obligatoire ou non avec la chimiothérapie). Une étude clinique effectuée sur des femmes à

HER2 positif a démontré l'efficacité de ce médicament sur le ralentissement de la progression de la tumeur du sein (Source : The New England Journal of Medicine, 2006)

Le Lapatinib est actuellement utilisé après plusieurs essais cliniques (autorisation de mise sur le marché en 2008). Cependant, son indication est limitée :

- Cancer du sein métastatique
- Cancer du sein avec une expression HER2 des récepteurs des cellules cancéreuses
- La patiente ayant déjà suivi un protocole de traitement antérieur à base d'anthracycline, de taxane et de trastuzumab.

L'efficacité du Lapatinib sur la prévention des métastases au niveau du cerveau n'a pas été démontrée.

Anti-angiogenèse

L'angiogenèse est le développement de nouveaux vaisseaux autour de la tumeur. Ces néo vaisseaux sont présents pour alimenter les cellules cancéreuses, contribuant ainsi à leur croissance et progression. Ces néo vaisseaux participent également au transport des cellules cancéreuses vers d'autres sites (métastases). Ainsi, des médicaments ont été développés pour bloquer la formation de ces néo vaisseaux. Ce sont des anti-angiogéniques. Il s'agit de médicaments à base d'anticorps administrés en perfusion pour diminuer les facteurs de croissance à l'origine de la formation des néo vaisseaux et bloquant également les métastases. Le principal médicament (Autorisation de Mise sur le Marché en 2007) disponible actuellement le Bévazumab, utilisé essentiellement en cas de cancer du sein métastatique. D'autres médicaments sont en cours d'évaluation et d'essais cliniques.

Autres traitements

Plusieurs médicaments sont actuellement disponibles en chimiothérapie. Cependant, des études sont en cours concernant l'association de plusieurs médicaments pour améliorer leur efficacité. Les traitements hormonaux : de nouveaux médicaments sont en cours de développement pour améliorer le traitement. Le Tamoxifène demeure encore actuellement le médicament de choix en hormonothérapie. D'autres médicaments, utilisés pour réduire et limiter les destructions osseuses ainsi que les autres métastases, sont en voie de recherche ainsi que des médicaments utilisés pour améliorer les traitements palliatifs (médicaments contre les douleurs, les nausées, les vomissements,....)

In Notre famille.com

Eviter le surdiagnostic

Faut-il remettre en cause le dépistage systématique des cancers du sein au motif qu'il y aurait, chez 5 femmes pour 10 000, un surdiagnostic entraînant des examens lourds... voire un traitement inutile ? Eh bien non, sont convenus les participants aux 33èmes journées de la Société française de Sénologie et de Pathologie mammaire à Marseille.

« Le surdiagnostic correspond à la détection à la suite d'un dépistage, d'un cancer qui ne se serait jamais manifesté cliniquement pendant la vie de la patiente », résume le Dr Brigitte Sérardour, radiologue et co-organisatrice de ces journées. A mesure que les techniques s'affinent, qu'il devient possible de détecter des tumeurs de plus en plus petites, ce risque de surdiagnostic prend de l'ampleur. Comment le gérer ?

« Il n'est pas du tout question de remettre en cause le programme de dépistage organisé du cancer du sein pour autant », souligne-t-elle. « Mais il faut oser dire qu'il existe des inconvénients, et tout faire pour y trouver des solutions ».

Les progrès en matière d'imagerie médicale, mais également la mise en place du dépistage organisé, permettent de détecter très précocement de toutes petites tumeurs, dites non-invasives. C'est a priori une bonne chose. En effet, plus un cancer est pris en charge tôt, plus les chances de guérison sont importantes. D'où une baisse de la mortalité liée au cancer du sein, en partie imputable à ce pro-

gramme de dépistage. Toutefois, cette logique ne s'applique pas toujours. « Sur 10 000 femmes dépistées, 50 en bénéficieront directement car cela leur permettra d'être traitées contre leur maladie ; 25 auraient été diagnostiquées sans le recours au dépistage, 7 en mourront malgré tout, 13 survivront plus de 15 ans et enfin 5 n'auraient jamais déclaré de cancer si elles n'avaient participé au dépistage organisé », détaille Jacques Frachebourg. Radiologue à l'Université Erasme de Rotterdam (Pays-Bas), il était l'un des coorganisateurs de ces congrès. Or explique-t-il, ces 5 patientes « surdiagnostiquées » vont subir des examens lourds et peut-être même un traitement... pour rien. C'est ce que les experts appellent un surtraitement.

Cette démonstration n'est toutefois qu'un exemple. En réalité, la mesure précise de ce phénomène en France comme dans d'autres pays, n'existe pas. Les diverses études lancées pour estimer le taux réel de surdiagnostics ont donné des résultats très hétérogènes, allant de 1% à... 39% ! « S'il faut rester prudent, nous estimons plutôt ce chiffre entre 5% et 10% », risque Brigitte Sérardour. « Il est nécessaire de mener des études pour être capable de repérer de façon certaine quelle lésion tumorale de petite taille va évoluer en cancer. Pour savoir quelle patiente traiter, et quelle autre laisser tranquille », conclut-elle. Bref, pendant les travaux le dépistage continue... et c'est tant mieux.

Destination Santé

FOOTBALL, LA VALSE DES COACHS

Une vingtaine d'entraîneurs remerciés cette saison

La valse des entraîneurs ne connaît pas de répit en Algérie où une vingtaine de techniciens a été déjà remerciée au cours de l'exercice 2011-2012. S'il y a un club en Algérie qui devrait battre un record dans ce sens, ce serait sans nul doute la JSK. Si depuis sa fondation, en 1946, et jusqu'en 1993, le club a connu 32 entraîneurs, ces dix dernières années le club a connu un nombre sans précédent. Cette situation ne touche pas uniquement ce club, puisqu'à l'exception de quelques trois ou quatre autres équipes, toutes les autres sont concernées.

PAR MOURAD SALHI

Cette saison la JS Kabylie, à elle seule, a connu au moins quatre entraîneurs. Après le départ de Alain Geiger qui a cédé sa place à Rachid Belhout, ce dernier n'a résisté que quelques journées du championnat avant d'être remplacé par par Moussa Saïb. Ce dernier qui a prit les commandes de cette formation en pleine crise a été remplacé, à son tour, par Meziane Ighil qui, de son côté, n'a eu droit qu'à quelques jours de travail. Ainsi la JSK évolue avec une moyenne de deux entraîneurs par an, un chiffre affolant pour une équipe qui devait être stable pour retrouver sa place d'antan. Certes, jamais un président de club algérien n'a gagné autant de trophées durant les vingt dernières années, ce sont d'ailleurs ces résultats qui lui permettent de s'accrocher à son poste depuis 18 années, même si Hannachi n'a jamais été à l'abri des critiques et des quolibets des fans de la JSK.

Recrutés à coups de milliards, et parfois remerciés au bout de quelques journées, il y a de quoi se poser des questions. Moussa Saïb seulement a été désigné quatre fois entraîneur de la JSK entre 2003 et 2011, un cas emblématique. Maintenant combien de temps tiendra le prochain entraîneur sous la présidence de ce boss, d'autant plus que son avenir



dépendra des résultats. La situation est valable pour pratiquement la plupart des clubs du championnat algérien notamment de Ligue 1. Mis à part l'USM Harrach, le CA Batna, le MC El Eulma et le WA Tlemcen qui gardent toujours le même staff technique depuis quelque temps, tous les club de la Ligue 1 ont changé d'entraîneurs au moins une fois depuis le début de cette saison. En ce début de la phase retour seulement, plusieurs techniciens sont, soit limogés soit ont démissionné. Si Moussa Saïb a ouvert le bal au début de la saison, la valse

de la phase retour a été inaugurée par Rachid Bouarata du CS Constantine. Le poste de premier responsable technique de cette équipe constantinoise reste inoccupé. Avec le départ de Bouarata, le CSC a consommé déjà deux entraîneurs cette saison après avoir déjà congédié en début de saison le Brésilien, Doc Santos.

Le premier a été remercié après le match aller contre l'ASO Chlef et le deuxième a démissionné après le match retour face à ce même adversaire. L'AS Khroub, où rien ne va plus cette saison, a déjà limogé un entraîneur, à

savoir Liamine Boughrara et son successeur El-Hadi Khezzar lui aussi menacé de limogeage suite aux mauvais résultats de son équipe. Le technicien palestinien, Hadj Menssour, a été remercié du MC Oran pour les mêmes raisons.

Il a été remplacé par le Français Alain Michel, mais celui-là n'a pas beaucoup tardé pour plier bagages et partir à Béjaïa en remplacement de Fouad Bouali limogé pour insuffisances des résultats. C'était au tour de Benchiha de prendre les rênes de cette formation oranaise en l'es-

pace d'un seul match avant d'être remplacé par Hankouche. Mais ce dernier a été viré et remplacé par Chérif El Ouazani. Celui-là n'a coaché qu'un seul match avant de céder sa place, une nouvelle fois, à Hankouche.

L'Entente de Sétif, qui s'est retrouvée sans entraîneur dès le début du championnat après le départ du Français Christian Jaques Castellan, a recruté le Suisse Alain Geiger. La suite est encore longue, au MC Alger Benchiha n'a travaillé que quelques jours avant de céder sa place à François Bracci.

Le CR Belouizdad, qui a entamé la saison avec l'Italien Solinas, se retrouve actuellement avec l'ancien entraîneur de la JSM Béjaïa, en l'occurrence Djamel Menad.

La formation de la Vallée de la Soummam a changé deux fois d'entraîneur, après le départ de Menad, ce fut au tour de Fouad Bouali d'être limogé et remplacé par Alain Michel. Medjahed, Hamouche et Merezkane ont fait durant cette saison seulement leur passage à la lanterne rouge le NA Hussein Dey, alors que le MC Saïda a perdu Toufik Rouabah. Ce n'est pas fini, plusieurs autres techniciens sont plus que jamais menacés par le limogeage, mais pas un seul président !

M. S.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (19^E JOURNÉE)

Le leader en péril à Béjaïa

Le leader du championnat professionnel de football de Ligue 1, l'ASO Chlef, effectuera un déplacement périlleux à Béjaïa où il est attendu de pied ferme par la JSMB, alors que son dauphin l'ES Sétif accueillera l'USM Harrach dans l'une des belles affiches de cette 19^e journée. Prévus aujourd'hui.

Battue sur ses bases par l'Entente de Sétif, la JSM Béjaïa est appelé aujourd'hui à bien réagir sur cette même pelouse de l'Unité Maghrébine. Les poulains de Alain Michel ne doivent pas rater cette seconde opportunité à domicile pour éviter, du coup, toute complication de leur tâche. Le coach français, déjà contesté, devra trouver, coûte que coûte, une bonne formule qui permettrait à son groupe d'amorcer un nouveau départ après deux défaites de suite. Sur une spirale positive en ce début de la phase retour, l'équipe dirigée par Noureddine Saadi pourra continuer sur sa lancée tout en mitant en œuvre cette période de doute de son adversaire du jour notamment à domicile. L'ES Sétif qui a réussi de la plus belle des manières à rele-

ver la tête après son faux pas à domicile face au Doyen, ne compte pas rater le rendez-vous d'aujourd'hui face à l'USM Harrach en pleine forme également ces derniers temps. En tous cas, les coéquipiers de Djabou sont plus que jamais déterminés à conformer leur dernier résultat face aux Algérois. Mais il faut, tout de même, rester vigilants devant une très bonne équipe dirigée par Boualem Charef qui est de retour après un match de suspension.

Le CR Belouizdad qui marqué le pas en ratant son match à domicile face au WA Tlemcen, effectuera, de son côté, un déplacement dangereux à Oran pour donner la réplique au mal classé MC Oran (14^e, 29 points). Si les poulains de Djamel Menad espèrent revenir avec un résultat probant qui leur permettrait de prendre de nouveau les commandes en cas, évidemment d'un faux pas de l'ASO Chlef et de l'ES Sétif, son adversaire du jour n'a d'autre alternative que de remporter la totalité des points pour quitter la zone rouge. La bande à Djamel Menad sera mise à rude épreuve par les Oranais à la recherche des points.

L'USM Alger, où rien ne va plus après deux défaites de suite, est appelé aujourd'hui à bien réagir sur ses bases face au MC El Eulma pour éviter toute crise. Un résultat positif s'impose aujourd'hui, tout autre résultat coûterait cher aux Rouge et Noir. Ils seront devancés par leur concurrents et compromettront sérieusement leur chances pour le titre. L'équipe visiteuse devra quant à elle grignoter des points pour éviter la zone des turbulences. La JS Kabylie qui est revenue avec un point de son déplacement à Batna, aura une belle opportunité à domicile à l'occasion de la venue de WA Tlemcen pour améliorer son classement. Les camarades de Makan Dembélé donneront la réplique à une bonne équipe de la ville des Zianides en pleine forme ces derniers temps (5 matches sans défaite). Le MC Alger qui est passé à côté d'une victoire lors de la précédente journée, se mesureront à la lanterne rouge, NA Hussein Dey dans un derby algérois alléchant. Le Nasria dont le purgatoire est inévitable, tentera quand même de relever la tête avant la fin de

championnat. Les deux dernières rencontres se joueront des équipes mal classées. Le CS Constantine accueillera le CA Batna, alors que le MC Saïda donnera la réplique à l'AS Khroub. Ces rencontres s'annoncent a priori à l'avantage des équipes locales.

M. S.

Programme des rencontres

Oran : MC Oran- CR Belouizdad
Tizi-Ouzou (1er-Novembre) : JS Kabylie-WA Tlemcen
Béjaïa (Unité Maghrébine) : JSM Béjaïa- ASO Chlef
Alger (5-Juillet) : NA Hussein Dey- MC Alger
Constantine : CS Constantine- CA Batna
Sétif (8-Mai-45) : ES Sétif- USM Harrach
Saïda : MC Saïda- AS Khroub
Alger (Bologhine) : USM Alger- MC El Eulma

Cuisine

Chou-fleur à la polonaise



Ingrédients :

1 chou-fleur
2 oeufs
100 g de beurre
4 c à soupe de chapelure
Sel, poivre

Préparation :

Diviser le chou-fleur en bouquets, le nettoyer. Faire cuire dans de l'eau frémissante bien salée (10 mn). Egoutter et garder au chaud. D'autre part, faire cuire les oeufs durs; les plonger ensuite dans de l'eau froide, les écaler et les hacher finement. Saupoudrer le chou-fleur d'oeufs durs hachés. Faire fondre le beurre dans une casserole et faire dorer la chapelure. La Verser sur le chou-fleur et servir, accompagné à volonté avec le reste d'oeufs durs hachés.

Gâteau à la citrouille



Ingrédients :

800 g de potiron
150 g de farine
4 œufs
15 cl de crème liquide
120 g de sucre
1/2 sachet de levure chimique
2 c. à soupe de fleur d'oranger
50 g de beurre
1 pincée de sel

Préparation :

Eplucher le potiron pour éliminer l'écorce, les filaments et les pépins et le couper en dés.

Mettre dans une casserole avec 50 g de beurre et cuire jusqu'à évaporation complète de l'eau.

Dans un saladier écraser le potiron égoutté avec une fourchette. Ajouter les œufs, le sucre, le l'eau de fleur d'oranger et le sel.

Mélanger en incorporant la farine tamisée avec la levure puis ajouter la crème.

Laisser reposer 1 heure à température ambiante.

Verser la préparation dans un moule à manqué beurré et fariné et faire cuire à four chaud (210 °C) pendant 40 minutes.

Laisser tiédir avant de démouler et laisser refroidir avant de servir accompagné d'une crème anglaise ou d'un coulis de fruits rouges

Paupières qui démangent ou lèvres qui gonflent : vous êtes peut-être allergique à votre fard ou à votre crème de jour. Comment reconnaître une allergie aux cosmétiques ? Quelles sont les substances les plus à risques ?

Distinguer une allergie d'une irritation :

48 heures après l'application du produit, Mascara, rouge à lèvres, shampoing,

lotion démaquillante... pas toujours aisé d'identifier le produit en cause puisque ces réactions d'eczéma apparaissent souvent 48 heures après son application.

Les allergies sont évidemment à distinguer des irritations, qui affectent surtout les peaux réactives, et se traduisent par des tiraillements, voire des brûlures de la peau. En cause, des lavages trop fréquents, des rinçages insuffisants ou l'utilisation de crèmes inadéquates.

Les irritations disparaissent avec des crèmes adoucissantes et une utilisation plus modérée du produit incriminé.

Allergie aux cosmétiques les questions à vous poser

Avez-vous mis un produit à l'endroit même de la réaction ?

En effet, la réaction a lieu assez souvent sur la zone où a été appliqué le cosmétique incriminé.

Si vos paupières sont gonflées, avez-vous mis du vernis à ongles ?

Cette question peut paraître étrange, mais, chez certaines personnes, une substance contenue dans le vernis à ongles peut être allergénique.

En tête des allergènes, les parfums...

Portez-vous un parfum ? Une allergie peut être due à votre parfum.



Une fois les allergènes identifiés, optez pour des cosmétiques qui en sont dépourvus en lisant très attentivement la composition des produits choisis sur les emballages.

Privilégiez les produits sans parfums ni conservateurs, conditionnés en petits tubes et commercialisés par des laboratoires travaillant avec des dermatologues.

BOITE À PHARMACIE FAMILIALE Tout ce qu'il faut avoir chez soi

Il est nécessaire d'avoir en permanence certains produits sous la main pour soigner et apaiser au plus vite vos petits bobos et ceux de votre famille.

En cas de petites égratignures, ou de piqûres

Du coton, des ciseaux à bout rond, une pince à épiler, des pansements de tailles différentes, du sparadrap, et des compresses stériles en emballage individuel.

Une solution antiseptique locale qui ne pique pas et qu'on utilisera après avoir lavé la plaie au savon de Marseille

En cas de fièvre et petites douleurs

Un thermomètre, un flacon d'alcool dénaturé à 70° pour désinfecter le thermomètre. De l'aspirine ou n'importe quel médicament à base de paracétamol, en faisant attention au surdosage et aux contre-indications. La posologie doit être absolument respectée sinon des répercussions graves sur la santé peuvent être occasionnées.

En cas de mal de dents

De l'huile essentielle de clous de girofle.

En attendant un rendez-vous chez le dentiste, ce produit calmera la douleur si vous versez une goutte sur la dent malade

En cas de poussière dans les yeux ou d'encombrement nasal : du sérum physiologique en mini-doses, et n'oubliez pas de jeter la dose après chaque utilisation, surtout pour les soins oculaires

Et si vous avez un enfant chez vous : Un mouche-bébé.

Attention

- Rangez produits et médicaments dans une armoire hors de portée des enfants et dans un endroit sec. L'humidité et la chaleur pouvant altérer les produits pharmaceutiques.

- Ne sortez vos médicaments qu'au moment où vous en avez besoin, ne les oubliez dans la cuisine.

- Ne les sortez pas la plaquette sans la remettre dans l'emballage.

- Ne rangez jamais un médicament dans une boîte qui ne lui correspond pas.



- Ne jetez pas les notices.

- Vérifiez toujours la date de péremption de vos médicaments.

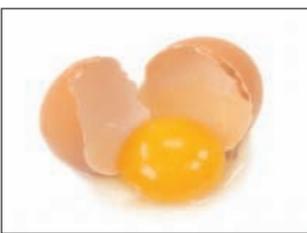
- N'avalez jamais un médicament dont la couleur ou la consistance a changé

- Ne gardez pas plus d'un an un tube de crème entamé.

- Nettoyez régulièrement votre pharmacie.

Trucs et astuces

Conserver les jaunes d'œuf...



Les jaunes peuvent être conservés jusqu'à 4 jours au frigo. Plongez-les dans de l'eau et recouvrez-les avec un couvercle ou du film alimentaire afin qu'ils ne se dessèchent pas.

...les blancs d'œuf



Les blancs doivent être utilisés immédiatement. Ils peuvent éventuellement être surgelés, mais pas conservés au frigo.

Savoir si un œuf est frais



Plongez l'œuf dans un verre d'eau. D'après sa position il est :

- extra frais s'il est au fond à l'horizontale
- frais s'il s'incline légèrement
- de plus d'une semaine s'il est vertical
- périmé s'il flotte à la surface.

Conserver une mayonnaise



Couvrez-la d'un film alimentaire "au contact", il doit toucher la surface de la mayonnaise. La mayonnaise maison se conserve 1 à 2 jours maximum.

Alzheimer se propage comme une infection

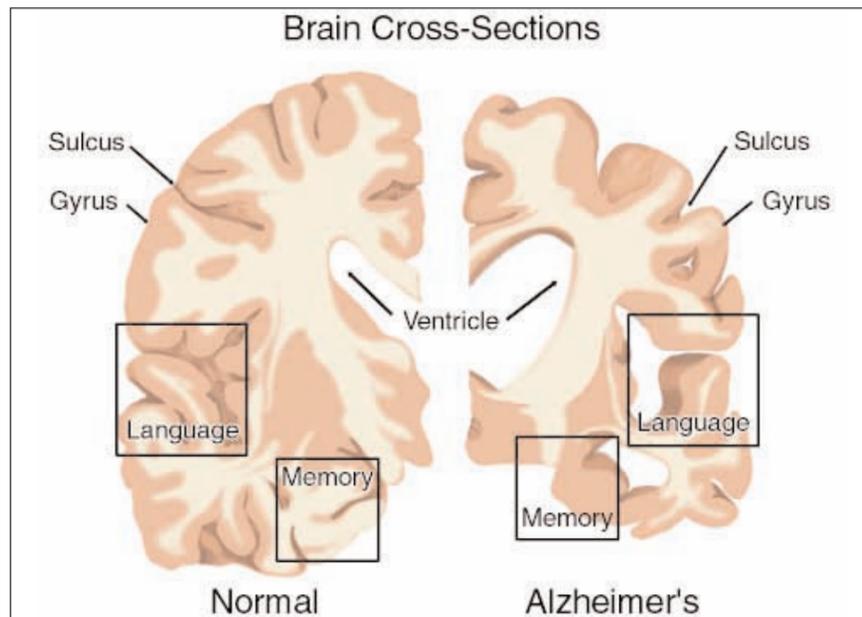
Alzheimer se propagerait d'une zone à l'autre du cerveau en suivant les branchements entre les cellules cérébrales comme une infection, révèle une étude américaine sur des souris publiée mercredi qui pourrait déboucher sur des traitements pour les humains permettant d'enrayer la maladie à ses débuts.

Ces travaux, qui paraissent en ligne dans la revue PloS One, confirment une nouvelle hypothèse d'évolution d'Alzheimer selon laquelle cette maladie se développe à partir d'une seule zone du cerveau. Mais dans ce cas, il ne s'agit pas d'un agent infectieux mais d'une protéine anormale appelée tau, dont l'agrégation sous forme de filaments étouffe et détruit progressivement l'ensemble des cellules nerveuses ou neurones. Cette découverte laisse penser que bloquer ce processus suffisamment tôt pourrait empêcher la propagation de cette maladie dévastatrice et incurable.

"Des recherches précédentes, dont celles conduites avec des IRM (imagerie par résonance magnétique) sur des humains, avaient déjà révélé ce type de propagation de la maladie", souligne le Dr Scott Small, professeur de neurologie à la faculté de médecine de l'Université Columbia à New York, co-auteur de l'étude.

"Mais ces différentes recherches ne permettaient pas de montrer avec certitude qu'Alzheimer se propage directement d'une région du cerveau à l'autre", ajoute-t-il dans un communiqué. Pour ce faire, ces chercheurs ont développé des souris transgéniques porteuses du gène produisant une forme anormale de la protéine humaine tau dans le cortex entorhinal, important pour la mémoire.

Les cerveaux de ces souris ont été analysés à différents moments au cours d'une période de 22 mois pour établir la carte de



la progression de la protéine tau. Ils ont constaté qu'au fur et à mesure que ces souris vieillissaient, cette protéine se propageait le long d'un passage anatomique depuis le cortex entorhinal jusqu'à l'hippocampe puis au néocortex. "Cette progression est très similaire à ce que nous voyons aux premiers stades de la maladie d'Alzheimer chez les humains", explique le Dr Karen Duff, professeur de pathologie en psychiatrie à la faculté de médecine de l'Université Columbia, principal auteur de cette communication.

Ces chercheurs ont aussi trouvé des indications laissant penser que la protéine tau se déplaçait d'un neurone à l'autre via les synapses, sorte de lien entre ces cellules cérébrales que celles-ci utilisent pour communiquer entre elles. Cette étude apporte de nouveaux éclairages qui devraient permettre une plus grande compréhension d'Alzheimer et d'autres maladies neurologiques, ouvrant ainsi la voie au développement de traitements capable d'arrêter sa progression, estime le Dr Duff. Alzheimer, forme la plus fréquente de

démence chez les personnes âgées, se caractérise par une accumulation de plaques de bêta-amyloïde —forme de protéine— dans le cerveau et l'agrégation fibreuse formée de la protéine tau dans les neurones.

"La meilleure façon de soigner Alzheimer pourrait être de l'identifier et de le traiter tout au début pour bloquer sa progression car aux premiers stades, la maladie est la plus sensible aux thérapies", relève le Dr Small qui voit poindre à l'horizon "des traitements cliniques prometteurs" ciblant surtout la protéine tau.

"Si nous trouvons le mécanisme par lequel tau se propage d'un neurone à l'autre on pourra potentiellement empêcher cette protéine anormale de passer d'une cellule nerveuse à l'autre via les synapses en recourant peut-être à une forme d'immunothérapie", juge le Dr Duff.

Ainsi, "la maladie ne se répandrait pas aux autres régions du cerveau ce qui est lié à des formes plus graves de démence", ajoute-t-elle.

Les agents utilisés actuellement dans les scanners ne permettent pas de voir la protéine tau mais seulement les plaques de bêta-amyloïde, seules également à être ciblées par les traitements actuels.

Alzheimer provoque la perte progressive et irréversible des facultés intellectuelles. La maladie touchait près de 36 millions de personnes dans le monde en 2010.

Un vaccin contre le cancer du sein montre des résultats prometteurs

Des chercheurs américains seraient parvenus à concevoir un vaccin pour traiter et prévenir la réapparition de cancer du sein. Celui-ci aurait montré des résultats prometteurs, protégeant les femmes pendant au moins quatre ans. C'est un nouvel espoir dans la lutte contre le cancer du sein qui détient aujourd'hui la triste place de forme de cancer la plus fréquente chez les femmes. Dans des travaux publiés par la revue Journal of Immunotherapy, des chercheurs expliquent, en effet, avoir réussi à développer un vaccin capable de traiter les femmes et de les protéger pendant plusieurs années contre une forme particulière mais très commune de cancer du sein, le carcinome canalaire in situ (CCIS).

Pour arriver à ces résultats, les scientifiques de l'université de Pennsylvanie ont recruté 27 patientes atteintes de cancer chez qui ils ont prélevé des globules blancs grâce à une technique classique de prélèvement sanguin. Puis ils ont manipulé en laboratoire ces cellules afin de les rendre aptes à reconnaître les cellules cancéreuses comme étrangères et à les attaquer. Chaque patiente s'est alors vu injecter quatre fois par semaine des doses de ce "vaccin personnalisé". Au bout de deux semaines, elles ont également

été opérées pour retirer toute trace restante de la maladie.

Une fois la phase d'injection franchie, les chercheurs ont comparé les échantillons prélevés avant et après traitement. Ils ont alors constaté que cinq patients, soit 20% des sujets, ne présentaient plus de signes visibles de la maladie, indiquant que leur système immunitaire était parvenu à éliminer les tumeurs. Sur les 22 autres patientes, 11 ont montré une élimination des protéines endommagées quant deux autres ont présenté une diminution de 20% de ces molécules.

Une technique plus ciblée pour détruire les tumeurs

"Je pense que ces données font plus que prouver que la vaccination fonctionne dans des situations où la cible est bien choisie. Les précédents vaccins ciblaient des antigènes qui étaient exprimés sur les cellules cancéreuses, mais qui n'étaient pas nécessaires à la survie des tumeurs. La réponse au vaccin empêcherait alors juste la tumeur d'exprimer l'antigène mais la tumeur irait bien. Ici, nous avons ciblé HER2/neu qui est critique pour la survie des

cancers du sein. Si on l'élimine avec la réponse immunitaire, nous endommageons les cellules tumorales", explique le Dr Brian Czerniecki qui a dirigé l'étude relayée par le Telegraph.

Plus prometteur encore : d'après les résultats obtenus, les patientes auraient maintenu cette réponse immunitaire pendant plus de quatre ans, montrant qu'elles conserveraient une protection contre d'éventuelles rechutes. Néanmoins, les chercheurs estiment que le vaccin serait plus efficace sur les cancers localisés et à un stade précoce. Quant aux effets secondaires, les travaux ont révélé que le vaccin pouvait causer des malaises (72%), des douleurs au niveau du site d'injection (59%), des frissons ou de la rigidité (38%), de la fièvre (28%) et des maux de tête (24%).

Si l'équipe demeure optimiste au vu des résultats obtenus, il souligne la nécessité de poursuivre les essais, notamment en raison du petit nombre de sujets testés ici. En réalisant un second essai avec un plus large échantillon, les scientifiques estiment pouvoir démontrer l'efficacité du vaccin d'ici deux ans.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

LA BRIQUE

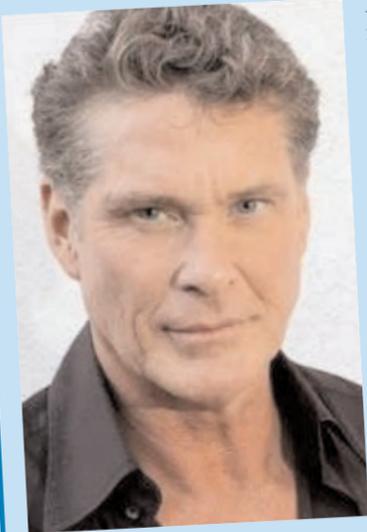
Date : 4.000 ans av. J.-C. Lieu : Egypte et l'Assyrie

Les débuts de la brique remontent très loin dans l'histoire, soit environ 4000 ans avant J.-C. En Mésopotamie, on laissait sécher les briques au soleil et ce procédé a permis la construction de temples monumentaux dès la seconde moitié du IV^e millénaire. Il semblerait que la fabrication de la brique tient en cinq étapes. Tout d'abord, l'extraction de l'argile, sa préparation, le moulage de la brique, le séchage et, pour terminer, la cuisson.



David Hasselhoff

sa 3e demande en mariage serait la bonne



Après deux tentatives infructueuses, David Hasselhoff a demandé une troisième fois la main de sa jeune compagne. Sa ténacité semble avoir été récompensée. Il l'a eue à l'usure. L'acteur de 59 ans, a demandé la main d'Hayley Roberts, 32 ans, pour la troisième fois. L'ex-sauveteur d'Alerte à Malibu a posé un genou à terre, la jeune femme fixe l'objectif tout sourire. Le couple a échangé un baiser fougueux.

Toutefois, le porte-parole de David Hasselhoff n'a pas encore officiellement confirmé la réponse positive d'Hayley. Même lui n'y croyait peut-être plus.

Scarlett Johansson

un petit ami non identifié

Le week-end dernier, Scarlett Johansson s'est baladée tranquillement dans les rues de New York en galante compagnie. Son nouveau mec... Rien à voir avec Ryan Reynolds : celui-ci est plutôt du genre mûr, brun et bien décidé à passer incognito aux bras de la starlette. Une veste à capuche et une paire de lunettes dissimulaient son visage. Ce chanceux est d'ailleurs le deuxième homme à être apparu aux côtés de la belle depuis son divorce d'avec le beau Ryan. L'actrice avait en effet entretenu une courte relation avec Sean Penn. Ce boyfriend mystère parviendra-t-il à tenir plus longtemps que l'acteur ?



Jamel voit Gad

en prince de Monaco, un message politiquement pas correct



Jamel Debbouze a posté un message sur Facebook dans lequel il imagine un destin princier pour son pote Gad Elmaleh. Un message pour le moins étonnant. «Salut MONACO.. Avec Charlotte, Si ça se trouve un jour Gad sera prince du rocher... J'espère qu'il me laissera un caillou... C'est jolie Monaco. JD» a-t-il en effet posté avec une photo de Nice, prise depuis l'avion au moment du décollage. Un post audacieux dans un contexte très tendu où les avocats réagissent au quart de tour. Après tout, c'est bien connu, Jamel ne fait jamais dans le politiquement correct.

Radcliffe le romantique

Rosie est une fée du logis

Daniel Radcliffe est connu pour sa timidité dès qu'il s'agit de sa vie privée, mais il a accepté de lever le voile sur celle qui partage son quotidien. Pendant des années on a guetté si le célèbre sorcier allait s'afficher avec une demoiselle. Rien. Jamais. Aujourd'hui, l'acteur file le parfait amour avec Rosie Cocker, une assistante de production. « Rosie est adorable. Elle est merveilleuse, c'est une fille extraordinaire qui est trop bien pour moi », a-t-il avoué. Le sorcier a trouvé le grand amour et une fée du logis. Magique.



Eva Longoria

Les bons moments ne s'effacent pas

Malgré la fin de son mariage avec Tony Parker, Eva Longoria refuse d'oublier les instants de bonheur vécus avec son ex mari.

En novembre 2010, Eva Longoria et Tony Parker annonçaient qu'ils mettaient un terme à leur mariage. La rumeur disait dans un premier temps que l'actrice s'était sentie trahie en découvrant sur le téléphone du basketteur des SMS coquins destinés à une autre femme. Mais la rapidité avec laquelle elle s'est réfugiée dans les bras d'Eduardo Cruz fait dire à certains que cette relation était peut-être née plus tôt que ce que la comédienne voulait bien dire. Toutefois, Eva et Tony Parker ont conclu un pacte de non agression qui les a menés à ne jamais s'épancher sur la cause de leur rupture.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h25
Dohr	13h04
Asr	15h52
Maghreb	18h14
Icha	19h37

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1487 | Ven. 3 - Sam. 4 février 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

PROCHAINES NÉGOCIATIONS POLISARIO/MAROC

L'optimisme prudent de Mohamed Abdelaziz



Le Président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a affiché un optimisme prudent avant la reprise des négociations maroco-sahraouies prévues en février sous l'égide des Nations unies, dans une interview à la revue italienne de géopolitique Limes parue jeudi. "Si ces pourparlers échouaient, le retour aux armes serait presque inévitable", a affirmé M. Abdelaziz, rappelant que la direction du Polisario avait réussi à convaincre la base qui avait émis le désir de la reprise des armes face à l'échec des différents rounds des négociations, de patienter encore et faire confiance à la voie diplomatique dans la règlement du conflit. Interrogé sur son "optimisme" quant à l'aboutissement des prochaines négociations, le chef de l'Etat sahraoui a expliqué que "des signes positifs" s'annonçaient puisque, a-t-il dit, "cette fois-ci nous allons négocier avec des responsables marocains représentant un gouvernement entièrement rénové, né de la révision de la Constitution marocaine".

En outre, il a ajouté que "la situation au Maghreb a radicalement changé du fait des bouleversements qu'ont connus certains pays de la région y compris le Maroc où des manifestations pour la démocratie avaient marqué ce pays". "Nous espérons convaincre nos interlocuteurs marocains, dans le cadre de la légalité internationale, de donner une chance aux populations sahraouies de décider par référendum, de leur avenir", a-t-il ajouté.

"Cela dit, nous allons à New York, avec confiance et espoir, cependant, je dois souligner que, dans le cas malheureux de

l'échec des ces négociations, il nous sera très difficile, voire impossible d'empêcher le retour aux armes". A une question sur la suspension récente de l'accord de pêche entre l'Union européenne et le Maroc, qu'il a qualifiée d'"autre signe encourageant", le président sahraoui a affirmé que "cette prise de position (européenne) est juste et raisonnable". "Je dois souligner également, que les Etats-Unis, depuis plusieurs années, ont établi que l'accord de libre-échange avec le Maroc n'inclut pas le Sahara occidental, parce que ni eux, ni l'Onu ne reconnaissent la souveraineté marocaine sur notre terre", a-t-il rappelé, ajoutant que "le Maroc doit maintenant repenser sa stratégie". Sur l'Intifadha sahraouie, il a affirmé que "les activités du Mouvement se poursuivent sous de nombreuses et différentes formes" et que "récemment, une Coordination nationale a été créée et les protestations et les manifestations continuaient dans de nombreuses villes sahraouies occupées". "Certains représentants de cette Coordination étaient présents au dernier Congrès du Front Polisario et participent pleinement au processus politique", a-t-il dit. Interrogé sur le sort des trois coopérants humanitaires étrangers enlevés en octobre dernier dans la camps des réfugiés sahraouis, M. Abdelaziz a souligné que "pour nous, les travailleurs humanitaires font traditionnellement partie de la famille sahraouie". "Nous sommes très proches de leurs familles, à qui d'ailleurs nous avons exprimé notre solidarité, nous voulons les rassurer: nous avons multiplié les efforts et nous faisons tout notre possible pour les ramener à la maison bientôt", a-t-il fait savoir

Très Libre

L'ÉGYPTE AUJOURD'HUI..



sidou@lemidi-dz.com

DISPONIBILITE DES PRODUITS ANTICANCER

La mise au point de la PCH

Les produits anticancer sont à usage hospitalier exclusivement et sont dispensés gratuitement par l'hôpital, a indiqué vendredi un communiqué de la direction générale de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH).

Ces précisions font suites aux nombreuses doléances exprimées par des patients atteints de cancer, voire par des parents, pour l'acquisition de produits anticancer. La direction générale de la PCH a souligné, à cet effet, que le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a

mis en place un dispositif global pour la prise en charge des patients diagnostiqués atteints de cancer et qui nécessitent ce type de médicaments. Les cancéreux sont admis soit dans un service hospitalier, soit pris en charge à titre ambulatoire et les médicaments nécessaire leur sont fournis à titre gracieux.

L'enveloppe financière, allouée par la tutelle pour l'exercice 2012, permettra la couverture des besoins en produits pharmaceutiques, notamment les produits anticancer, conclut le communiqué.

DROIT D'ASILE

La France épinglée

La France a été épinglée par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pour un traitement "prioritaire" des demandes d'asile, une procédure dénoncée par plusieurs ONG et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR).

La juridiction du Conseil de l'Europe a condamné la France pour violation du droit à une procédure équitable dans un dossier concernant un Soudanais de 36 ans qui n'avait disposé que de cinq jours pour formuler sa demande d'asile en France, au lieu de 20 selon la procédure normale. "Ce délai était bref et contraignant, s'agissant d'une première demande", note la cour. Selon cette juridiction européenne, le concerné devait préparer une demande d'asile en français - sans bénéficié de soutien linguistique - répondant au même degré d'exigence que pour une procédure de demande d'asile normale, avec documents à l'appui notamment quant à son origine ethnique. Il n'a disposé que de deux jours

pour introduire un recours devant le tribunal administratif et aurait fait l'objet d'une expulsion vers son pays, au risque d'y subir de mauvais traitements, si la cour n'avait demandé à Paris d'y surseoir dans l'attente de sa décision. L'Association d'aide aux étrangers sans papiers, la Cimade, s'est "vivement félicitée" de l'arrêt de la CEDH qui, selon elle, condamne la France pour violation de l'article 3 combiné à l'article 13 de la Convention européenne des droits de l'Homme (prohibition de la torture et droit au recours effectif). Elle demande, à cette occasion, aux pouvoirs publics français de "modifier la législation pour rendre de plein droit suspensif les recours devant la Cour nationale du droit d'asile pour tous les demandeurs d'asile". Selon Amnesty international, le monde compte 16 millions de réfugiés. Depuis 1948, le droit d'asile est proclamé comme un droit universel à l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

PALUDISME À TRAVERS LE MONDE

Plus de 1,2 million de personnes affectées

Plus de 1,2 million de personnes dans le monde succombent annuellement au paludisme, touchant également un nombre élevé d'adultes, selon une étude publiée dans la revue médicale *The Lancet*. Néanmoins, les données montrent clairement une diminution de la mortalité grâce aux efforts déployés ces dix dernières années (moustiquaires imprégnées d'insecticides, amélioration des traitements, etc.), note l'équipe du professeur Christopher Murray, de l'université de Washington à Seattle (Etats-Unis). Le nombre de la mortalité due au paludisme recensé par cette dernière, constitue pratiquement le double de celui fourni par l'OMS pour la même année qui avoisine 655.000 cas.

Selon l'équipe du professeur Murray, cette différence de taux est due à l'utilisation de plus de données, incluant la technique dite d'"autopsie verbale", qui consiste à interroger les proches d'une personne récemment morte afin d'aider à déterminer la cause de son décès, surtout dans des pays où les causes de mortalité sont souvent mal identifiées.

Même si la plupart des décès, dus au paludisme, touchent les enfants en bas âge, le nombre de morts parmi les adultes (15 ans et plus) est élevé (42% des décès), soulignent les auteurs de l'étude. La mortalité générale due au paludisme augmente chaque année depuis 1985, pour atteindre un pic en 2004 avec 1,8 million de décès.

ACCIDENT DE LA ROUTE

4 morts et 2 blessés à Biskra

Quatre personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans une collision entre deux véhicules légers survenue dans la soirée de jeudi sur la RN 31 près de Chetma (Biskra), apprend-on de la Protection civile de la wilaya de Biskra. Le commandant Omar Slatnia, responsable de la

cellule de communication de la direction de la Protection civile, a indiqué que les deux blessés ont été évacués vers l'hôpital Bachir-Bennacer de Biskra où ils se trouvent en soins intensifs. Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

BÉJAÏA, PLAGE DE BENI-KSILA

Une baleine morte rejetée par la mer

Une baleine morte a été rejetée, mercredi soir, par la mer sur la plage d'Azaghar, à Beni-Ksila, à 70 km au nord-ouest de Béjaïa, entraînée, vraisemblablement, par l'importance de la houle, dans le sillage des intempéries enregistrées ces derniers jours dans la wilaya, a-t-on indiqué jeudi à l'APC de Beni-Ksila. Le cétacé de couleur bleu, mesurant 11,40 m, fait partie des espèces protégées à

cause de sa raréfaction, selon l'unité de wilaya chargée de la conservation de la flore et de la faune (UCD). Cette unité a signalé que des espèces de même catégorie, notamment, des cachalots, marsouins et dauphins, échouent régulièrement sur le rivage de la wilaya, après avoir été généralement blessées par des embarcations ou avalé des produits inadaptés, notamment des sachets en plastique.